



Rapport d'activités

Assemblée générale 2017

Hôtel du Département
Place de la République à Blois

Mai 2018

Sommaire

I. Ordre du jour	3
II. Composition du Conseil d'Administration	4
III. Missions institutionnelles	5
A. <i>Participation aux commissions et instances consultatives</i>	5
B. <i>Partenariats avec divers organismes publics intervenant dans le département</i>	7
C. <i>Conseil et appui technique aux collectivités</i>	9
D. <i>Avis ponctuels aux particuliers et aux entreprises ou organismes divers</i>	10
E. <i>Veille environnementale et participation à des forums</i>	10
F. <i>Production documentaire et outils de communication</i>	11
IV. Missions associatives	13
A. <i>Gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Vallées de la Grand-Pierre et de Vitain</i>	13
B. <i>Animation des sites Natura 2000 « Vallée de la Cisse en amont de Saint Lubin » et « Petite Beauce »</i>	15
C. <i>Gestion de la Réserve Naturelle géologique Régionale de Pontlevoy</i>	16
D. <i>Gestion des autres sites du CDPNE</i>	17
E. <i>Animations et activités d'éducation à l'environnement</i>	18
F. <i>Les projets associatifs spécifiques</i>	21
V. Prestations de services	27
VI. Rapport financier	28
A. <i>Compte de résultat de l'exercice 2017</i>	28
B. <i>Bilan au 31 décembre 2017</i>	29
C. <i>Budget 2018</i>	37
VII. Autres points	39
A. <i>Remise du prix de l'environnement 2017</i>	39
B. <i>Quelques projets pour l'année 2018</i>	39
C. <i>Elections : renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration</i>	41
D. <i>Liste du personnel en 2017</i>	41
E. <i>Intervenants extérieurs pour l'établissement des comptes</i>	42
F. <i>Intervenants extérieurs pour le contrôle des comptes</i>	42

I. *Ordre du jour*

Assemblée générale du CDPNE
Jeudi 17 mai 2018 à 17h 30
Conseil départemental de Loir-et-Cher
Place de la République - Blois

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 15 juin 2017
- Rapport moral
- Rapport d'activités 2017
- Rapport financier 2017
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des différents rapports et des comptes
- Affectation du résultat de l'exercice au compte report à nouveau
- Election du tiers sortant
- Prix de l'environnement

II. *Composition du Conseil d'Administration*

Président d'honneur :
M. Etienne SCHRICKE

Président :
M. Daniel BESNARD

Vice-présidents :
Mme Agnès DE FREITAS
M. Pierre IDRAC
Mme Emmanuelle VIORA

Représentant d'honneur :
M. le Préfet de Loir-et-Cher

Représentants du Conseil Départemental 41 :
M. Louis de REDON
Mme Marie-Hélène MILLET
M. Jacques MARIER
Mme Christina BROWN

Membres élus par l'Assemblée Générale :

En 2015

- M. BLANCHARD
- M. CONTOUR
- Mme DE FREITAS
- M. GUILLEMOT
- M. IDRAC
- M. MARY
- M. NOYAU
- M. VUITTON

En 2016

- M. BESNARD
- M. CLEMENT
- M. GABILLEAU
- M. GUILLARD
- M. LE DOUSSAL
- M. NEGRELLO
- Mme VIORA
- M. BORDEAU

En 2017

- Mme COMBREDET
- M. GOUGIS
- Mme MATHERON
- Mme. MUCKENSTURM
- M. PUCHERAL
- M. SEVREE
- Mme DU PONTAVICE

III. Les missions institutionnelles

A. Participation aux commissions et instances consultatives

Le CDPNE apporte ses compétences et ses conseils dans de nombreuses commissions et participe au débat public dans le cadre de diverses instances consultatives.

Suite à la réforme de l'agrément au titre de la protection de l'environnement et à la désignation des associations agréées, organismes et fondations reconnus d'utilité publique au sein de certaines instances (décret du 12/07/11), le CDPNE est habilité à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives départementales à vocation spécialisée par arrêté préfectoral n°2012248-0010 du 04/09/12. Cette habilitation est valable pour une durée de 5 ans. La demande de renouvellement a été envoyée en 2017.

Les missions des différentes commissions consultatives auxquelles participe le CDPNE sont rappelées ci-dessous.

Sur l'ensemble de l'année, les commissions, comités et groupes de travail pour lesquels le CDPNE a été sollicité sont les suivantes :

a. Nature et paysages

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de Loir-et-Cher (CDNPS)

La commission départementale de la nature, des paysages et des sites concourt à la protection de la nature, à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie et contribue à une gestion équilibrée des ressources naturelles et de l'espace dans un souci de développement durable. Elle se réunit en formations spécialisées. Sa composition actuelle est définie par l'arrêté préfectoral du 2 mai 2017. Le CDPNE participe aux réunions de la formation « carrières », de la formation « faune sauvage captive », et de la formation « nature ».

- Formation « carrières » : 1 réunion.
- formation « faune sauvage captive » : pas de réunion en 2017.
- Formation « nature » : 1 réunion.

b. Environnement, risques sanitaires et technologiques, santé

Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)

Le CODERST concourt à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi, dans le département, des politiques publiques dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gestion durable des ressources naturelles et de la prévention des risques technologiques. Ce conseil est chargé d'émettre un avis sur les projets d'actes réglementaires et individuels en matière d'installations classées, de déchets, de protection de la qualité de l'air et de l'atmosphère, de l'eau et des milieux aquatiques, de santé publique liés à l'environnement. Il a été créé par arrêté préfectoral du 05/07/06. Sa composition est définie par l'arrêté préfectoral du 17/01/17.

8 réunions du CODERST

CLIS IDI Composites Internationale Europe

Pas de réunion en 2017.

Schéma régional des carrières

Le SRC est élaboré par le Préfet de région. Conformément à la loi ALUR, le SRC de la région Centre-Val de Loire doit être approuvé au plus tard au 1er janvier 2020. Une fois en vigueur, le SRC se substitue aux actuels schémas départementaux des carrières (SDC).

L'élaboration du SRC centre-Val de Loire a été engagée début 2016. Le pilotage des travaux a été confié à l'Observatoire régional des matériaux de carrière, dont les missions et la composition ont été élargies à cet effet.

- Observatoire régional des matériaux de carrières (assure les rôles de comité de pilotage) : le CDPNE est présent dans le collège des représentants des organisations agricoles et sylvicoles, des associations de protection de l'environnement et des associations de défense des consommateurs.

1 réunion

- Le CDPNE a participé aux travaux du Groupe de travail Environnement.

5 réunions

Conseil Territorial de santé du Loir-et-Cher

Créé en 2016 ; 8 réunions.

c. Risques naturels

Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM)

La CDRNM concourt à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans le département, des politiques de prévention des risques naturels majeurs. Elle émet un avis sur les projets de schéma

de prévention des risques naturels, sur la délimitation des zones de rétention temporaire des eaux de crue ou de ruissellement, et sur la délimitation des zones d'érosion. Elle est informée des demandes de reconnaissance des états de catastrophe naturelle. Elle a été créée par arrêté préfectoral du 26/06/07 et renouvelée par arrêté du 21/08/14.

Pas de réunion en 2017.

d. Aménagement du territoire

Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)

La commission départementale d'aménagement commercial a été réformée dans le cadre du décret 2015-165 du 12/02/15 d'application de la réforme de l'aménagement commercial. Sa composition actuelle est définie par arrêté du 26/02/15. Elle est chargée de statuer par vote individuel nominatif, sur les projets d'implantation ou d'extension de commerces de détail dont les surfaces de vente sont supérieures à 1000 m², ainsi que sur les projets d'équipement cinématographiques de plus de 300 places. Le CDPNE est présent en tant que personne qualifiée du collège développement durable.

1 réunion

Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) de Loir-et-Cher

Créée par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 et son décret d'application du 9 juin 2015, la CDPENAF remplace la commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA) en étendant son champ de compétences aux espaces naturels et forestiers. Sa composition est fixée par arrêté préfectoral du 08/04/16.

6 réunions en 2017

Commission Départementale de Conciliation en matière d'Urbanisme (CDCU)

Issue de l'art. L121-6 du code de l'urbanisme, la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas de cohérence territoriale, de schémas de secteur, de plans locaux d'urbanisme et de cartes communales, est composée, à parts égales, d'élus communaux désignés par les maires et les présidents des établissements publics compétents en matière d'urbanisme du département et de personnes qualifiées désignées par le représentant de l'Etat dans le département, dont un représentant d'une association agréée de protection de l'environnement. La commission entend, à leur demande, les parties intéressées. Elle formule, en tant que de besoin, des propositions qui sont publiques. Sa composition est fixée par arrêté du 14/11/14.

Pas de réunion en 2017.

e. Aménagement foncier

Commission Départementale d'Aménagement Foncier décentralisée (CDAF)

La commission départementale d'aménagement foncier décentralisée est compétente pour examiner les opérations engagées à partir du 01/01/2006 et les divisions de parcelles remembrées. Elle a été instituée, conformément à l'article R121-9 du Code rural, lors de la session du Conseil général du 21/06/06. Sa composition est définie par arrêté du 19/06/15.

1 réunion

f. Agriculture

Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)

La CDOA concourt à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de l'agriculture, de l'agro-industrie et du monde rural. Créée par arrêté préfectoral du 03/11/04. Sa composition est définie par l'arrêté du 23/03/16 modifié.

6 réunions

g. Faune - Flore

Commission Départementale de la Chasse et de la faune Sauvage (CDCFS)

La CDCFS concourt à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi, dans le département, de la politique gouvernementale dans le domaine de la chasse et de la protection de la faune sauvage. Sa composition est définie par l'arrêté du 12/01/17.

2 réunions

Comité départemental de suivi des populations de Grand Cormoran

1 réunion

Déclinaison régionale des PNA (plan national d'actions) *Luronium natans*, messicoles, Loutre, Sonneur, Odonates, *Maculinea* et Chiroptères

Déclinaison régionale PNA *Luronium natans* : 2 réunions

PNA messicoles : 1 réunion

PRA Sonneur à ventre jaune et Pélobate brun : 1 réunion

PRA Odonates : 1 réunion, présentation des actions en faveur de la connaissance des gomphidae en Loire, espèces patrimoniales

PRA Chiroptères : 1 réunion en 2017. Présentation des actions du CDPNE comme l'avancée du programme Sauve chiro et des perspectives à venir.

h. Loisirs et tourisme nature

Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature du Loir-et-Cher (CDESI)

La CDESI a pour mission de définir un projet collectif de développement des sports de nature, qui se concrétisera par l'adoption du PDESI (Plan départemental des Espaces, sites et Itinéraires) qui a pour vocation d'inscrire les activités sportives de nature dans une logique de développement durable. La CDESI a été créée par délibération du Conseil général du 28/06/07.

CDESI et GT : 3 réunions

Autres :

Agence de développement touristique

3 réunions

i. Déchets

Commissions de Suivi de Sites (CSS)

Créées par la loi Grenelle 2, les commissions de suivi de sites (CSS) se substituent aux CLIS. Reposant sur le principe d'une gouvernance à cinq, les CSS réunissent des représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des riverains, des exploitants et des salariés des installations, nommés par le Préfet pour une durée de cinq ans. Elles ont vocation à constituer "un cadre d'échange et d'information" sur les actions menées par les exploitants, à suivre l'activité de ces installations et à promouvoir l'information du public.

1 réunion de la CSS APPRO SERVICE (site SEVESO) à Fossé

1 réunion de la CSS ARCANTE à BLOIS

1 réunion CSS de l'ISDND de VILLEHERVIERS

j. Industries et grands équipements énergétiques

Commission Locale d'Information (CLI) auprès de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux

La CLI est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour les installations du site.

En application de la loi « Transparence et sécurité nucléaire » de 2006 et de son décret d'application de 2008, le Président du Conseil Général a procédé à l'installation de la CLI : sa composition est définie dans l'arrêté du 28/09/15.

3 réunions

k. Natura 2000

Le CDPNE participe aux comités de pilotage (COPIL) mis en place sur les sites Natura 2000 du département.

Le comité de pilotage est l'organe privilégié d'échanges et de concertation sur les sites Natura 2000. Il conduit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) qui fixe les mesures de gestion adéquate à mettre en œuvre pour chaque site Natura 2000. Il organise ensuite la gestion du site et le suivi de la mise en œuvre des actions décidées dans le DOCOB.

- ZPS Petite Beauce : Animation du COPIL par le CDPNE

l. Eau

Commission cours d'eau police de l'eau en Loir-et-Cher :

1 réunion

m. Patrimoine naturel et Biodiversité

Comité de suivi du Schéma des Espaces Naturels Sensibles du Département (SDENS)

Le schéma des Espaces Naturels Sensibles du Loir-et-Cher a été approuvé par délibération du Conseil général en octobre 2009. Un comité a été institué pour suivre l'évolution de ce schéma et les actions conduites sur les ENS. Sa composition actuelle est définie par l'arrêté n°B945 du 07/06/11.

En 2017, le CD41 a préparé la mise en place des panneaux ENS sur tous les sites du département. Trois panneaux concernent le CDPNE, ceux de la RNN Grand Pierre et Vitain, de la RNR géologique de Pontlevoy et du site classé Monument Historique des Grouais de Chicheray. Une collaboration s'est mise en place entre le CDPNE et le CD41 pour la vérification des textes des panneaux et la mise en place des panneaux sur sites.

n. Autres instances

DDT41

Intervention sur les ZH dans le cadre du Club PLUI

Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) : 4 réunions

Réunion technique annuelle Conventions vertes : 2 réunions

Rencontre DREAL – associations : 1 réunion

Pays : cf. infra « Conseil aux collectivités

Sur l'ensemble des commissions et instances précitées, le CDPNE a répondu présent à 71 % de ces sollicitations en 2017 : 62 participations sur 87 invitations (44 participations sur 77 invitations en 2016, 56 participations sur 76 invitations en 2015).

B. Partenariats avec divers organismes intervenant dans le département

a. Observatoire de l'économie et des territoires du Loir-et-Cher et gestion de données naturalistes

Le CDPNE a poursuivi le travail en partenariat avec l'Observatoire de l'Economie et des Territoires sur la plate-forme PILOTE 41 d'information territoriale du Loir-et-Cher. En 2017, le CDPNE a contribué à

enrichir cette plate-forme par la mise à jour des données de la rubrique sur la trame verte et bleue du pays Vendômois.

En 2017, l'Observatoire de l'Economie a procédé à la migration des serveurs des fonds cartographiques. Le CDPNE a suivi cette migration et procédé aux changements de paramétrage induits par la migration.

Dans le cadre de ces missions, l'Observatoire de l'Economie et des Territoires met à disposition les données de fonds cartographiques.

Le CDPNE a également poursuivi l'alimentation de sa base de données naturalistes (base de données ACCESS créée en 2012). Cette base de données permet des exports vers les différentes bases de données gérées par les partenaires institutionnels : base de données géoréférencées de la DREAL, SERENA pour le réseau des Réserves Naturelles de France, Fin 2017, 12 838 données faune et 14 360 données flore étaient saisies dans cette base de données (10 642 données faune et 11 514 données flore en 2016).

b. CAUE

En 2017, le CAUE et le CDPNE ont réalisé un projet en partenariat sur la trame bocagère en vendômois. Une mise à jour de l'ensemble du réseau bocager du pays vendômois a été réalisée suite au premier inventaire réalisé en 2002 par le CDPNE. L'inventaire 2017 réalisé par le CDPNE a permis de recenser plus de 9000 haies sur le territoire d'étude pour une longueur totale de 2309 km de linéaire de haies sur les trois communautés de communes suivantes : C.C Vallée Loir-et-Braye, C.C Perche Haut Vendômois et C.C Collines du Perche. Une typologie a aussi été créée afin de mieux caractériser les intérêts multiples des haies dans le paysage. Une guide pour préserver le bocage et intégrer la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme va être édité en 2018, intitulé : "Le bocage, territoire d'actions".

c. FNE Centre Val de Loire

Le CDPNE est adhérent à la fédération FNE Centre Val de Loire. Dans ce cadre, le CDPNE participe aux réunions des directeurs associatifs permettant les échanges, partages d'expériences et projets partenariaux, ainsi qu'aux conseils d'administration et à l'assemblée générale.

Plusieurs articles ont été transmis et diffusés par la fédération (manifestations proposées au grand public par le CDPNE).

En 2017, FNE a coordonné au niveau français l'Initiative Citoyenne Européenne « L'Appel du sol » pour mobiliser les citoyens sur la préservation des sols. La finalité était de convaincre 1 million

d'Européens d'apporter leur soutien à cette cause, afin de saisir la Commission Européenne sur ce sujet. Dans ce cadre, le CDPNE a répondu à l'appel à projets « Evènements sol territoriaux ». L'objectif était de mobiliser et de sensibiliser le grand public sur les enjeux liés à la protection du sol et de contribuer à la réussite de l'ICE en récoltant des signatures.

d. Autres partenariats et conseils dans le domaine de la nature et de l'environnement

Inventaire des Amphibiens et Reptiles du Loir-et-Cher et le Muséum d'Histoire Naturelle de Blois

Suite à la rédaction de l'Atlas, conduite en partenariat avec Loir-et-Cher Nature, Perche Nature et SNE, achevée fin 2016, et permettant l'édition et la diffusion de l'ouvrage début 2017, le CDPNE a mis en place un partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Blois afin de réaliser une exposition temporaire sur les Reptiles de la Région Centre Val de Loire du 25 mars au 3 septembre 2017 et favoriser ainsi la promotion de l'Atlas.

CBNBP

Echanges des données flore et bryoflore découvertes à l'occasion des prospections 2017 et susceptibles d'alimenter les BD régionales.

Perche Nature et Office du Tourisme du Pays Vendômois

Les échanges avec Perche Nature et l'Office du tourisme du Pays vendômois, initiés en 2016, ont abouti en 2017 à un partenariat pour la valorisation de 4 circuits de randonnées. En complément des panneaux pédagogiques installés par Perche Nature et de l'application Ecobalade développée par l'office du tourisme, le CDPNE a été chargé de créer des parcours numériques à destination des enfants de 8 à 12 ans, via l'application GuidiGO. Au printemps 2017, le 1^{er} parcours, au Temple, sur la thématique des trognes a été inauguré. 3 autres parcours à Bouffry, Lavardin et Saint-Firmin-des-Prés ont été conçus et seront lancés en 2018.

MAISON BOTANIQUE DE BOURSAY

Dans le cadre du parcours numérique sur les Trognes, une convention de partenariat a été signée avec la Maison Botanique, afin de prolonger le parcours par une visite de la Maison Botanique. Pour cela, les visiteurs ayant effectué les parcours sont invités à récupérer un lot promotionnel à l'accueil de la Maison Botanique.

CEN 41

Les échanges avec le CEN41, initiés en 2016 et poursuivis en 2017, ont permis de préparer un projet de valorisation des sites de Roquezon et Molinas. En complément des projets d'aménagement portés par le CEN sur les sites, le CDPNE créera des parcours numériques sur tablette et smartphone à destination du jeune public.

SNE

Les échanges initiés en 2016 avec SNE se sont poursuivis en 2017, afin de préparer un projet de valorisation de sites naturels de Sologne via des outils numériques.

e. GRAINE Centre

Le CDPNE est adhérent au réseau GRAINE Centre et signataire des Référentiels régionaux jeune public et grand public de qualité de l'éducation à l'environnement.

Depuis 2013, le CDPNE est également signataire d'une convention de participation au tableau de bord territorial de l'éducation à l'environnement. Ce tableau de bord vise à faciliter le suivi et la gestion des projets, renforcer la lisibilité des actions, présenter une évaluation quantitative des actions réalisées et des moyens affectés. En 2017, les échanges ont plus particulièrement porté sur les

questions d'alimentation et la valorisation du tableau de bord de l'éducation à l'environnement.

f. Autres partenariats dans le domaine de l'éducation à l'environnement

Gîtes de France

Le partenariat développé avec les Gîtes de France s'est poursuivi en 2017. Il permet de développer la promotion de la Maison de la Nature et de la Réserve auprès des propriétaires et locataires de gîtes : communication ciblée, visite de la réserve et de la Maison de la Nature et de la Réserve, bons « privilèges ».

Cultures du cœur

Le partenariat signé le 13/09/12 avec l'association Cultures du Cœur Loir-et-Cher s'est poursuivi. Dans ce cadre, le CDPNE s'engage dans la lutte contre l'exclusion, organisée par Cultures du Cœur Loir-et-Cher. A cette fin, le CDPNE propose de réserver des places à l'association Cultures du Cœur du Loir-et-Cher dans le cadre de ces différentes activités. Comme l'an passé nous avons été sollicités pour participer au forum de rentrée de Cultures du Cœur 41. Cet espace centralise toutes les offres disponibles pour que les publics puissent venir y rencontrer les partenaires.

C. Conseil et appui technique aux collectivités

a. Communes

Réalisation de 2 petits déjeuners en 2017 à destination de tous les élus de Loir-et-Cher :

- le 09/02/2017 : « le club PLUi : TVB, zones humides, environnement...prise en compte dans les PLUi »

- le 07/11/2017 : « santé environnementale sur ma commune ».

b. Communautés de communes

Beauce Val de Loire :

Etat des lieux et recensement des sites naturels du territoire de la ZPS Petite Beauce.

Blois :

Programmation biodiversité « programme « Des Lyres d'été »

Inventaire de la mairie de Blois afin d'affirmer ou d'infirmer la présence de chauves-souris des caves aux greniers.

c. Pays et agglomération

Agglopolys :

Participation à 2 ateliers pour la mise en place du PLUi

Projet Rues fleuries.

d. Syndicats

Syndicat du bassin de la Brenne

Comité technique inventaire des zones humides du bassin de la Brenne

Syndicat du bassin de la Cisse

Comité de pilotage du contrat de bassin

e. Conseil Départemental

Prise de connaissance des dossiers et participation aux commissions pilotées à l'échelle départementale (PDESI/CDESI) ; mise à jour et transmission de données ENS (cartographie, site des Rinceaux).

Participation à la réunion publique sur le projet de déviation routière du bourg de Chémery.

Echanges avec les directions ou services sur des projets spécifiques :

- Accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire dans les collèges : 7 nouveaux collèges engagés dans la démarche

- Démarche « Objectif zéro pesticide » dans le collège de Blois-Vienne ;

- Projet de création d'un lab'41 sur la restauration collective, l'approvisionnement de proximité et la réduction du gaspillage alimentaire.

D. Avis ponctuels aux particuliers et aux entreprises ou organismes divers

Conseils divers aux particuliers, enseignants, étudiants dans les domaines de la flore et des milieux naturels. Exemple :

- Déchets : réglementation sur le dépôt sauvage de déchets ménagers

- Pollution au goudron de Norvège dans une forêt domaniale

- conflit de voisinage lié à des travaux en zone humide

- pollution en Loire

- Gestion d'encombres sur le Fouzon

- gestion hydraulique d'étangs et continuité écologique

- projet d'un collectif citoyen pour la valorisation touristique de la vallée du Cher

- Demande d'information sur le patrimoine naturel dans le cadre du projet de déviation de Cormeray

- Conseils sur la cohabitation entre l'homme et les chauves-souris

- Espèces invasives ; problématiques de la Berce du Caucase dans l'entretien des espaces verts

E. Veille environnementale et participation à des forums

a. Veille environnementale

La veille environnementale documentaire a principalement porté sur les thématiques suivantes : réglementations (loi de transition énergétique, ICPE, études d'impact, zones humides, évaluation environnementale des PLUi), la RSE, le gaspillage alimentaire, l'évolution de la taxonomie flore-bryoflore, les outils et matériels de diagnostic faune et de suivi terrain.

b. Participation à des forums, colloques et formations

Participation aux formations ou colloques suivants :

✓ Formation technique sur les Fondamentaux de la démarche commerciale » les 7 et 26 septembre et le 17 novembre 2017 (6 personnes)

✓ Journée Ecophyto sur les plantes invasives et la gestion des infrastructures de communication le 12 décembre 2017 (1 personne)

✓ Formation management équipe les 9 et 10 mars 2017 (2 personnes)

✓ Formation à la reconnaissance des bryophytes des tourbières du 18 au 22 septembre 2017 (1 personne)

✓ Formation à l'identification des orthoptères niveau 2 – septembre 2017 (1 personne)

Par ailleurs, le CDPNE est intervenu pour apporter ses compétences :

✓ A l'occasion des 8èmes rencontres de la Botanique en région Centre – Restitution des résultats des inventaires bryologiques de la Réserve Naturelle de la Grand Pierre et de Vitain – 18 Novembre 2017

✓ Intervention lors d'un stage de formation sur la Faune Exotique Envahissante du Bassin de la Loire organisé par l'ONCFS à Saint Molf en Loire-Atlantique – 13 au 16 novembre 2017.

Enfin, le CDPNE contribue à la formation des jeunes soit dans le cadre des stages de formation

associés à leur cursus scolaire (stages d'observation ou de mise en application), soit dans le cadre des contrats de volontariat service civique.

F. Production documentaire et outils de communication

a. Observatoire des mares en Loir-et-Cher

Afin de valoriser et développer l'outil de sciences participatives qu'est l'observatoire des mares en Loir-et-Cher, une plaquette a été réalisée pour être diffusée largement. L'intérêt est de toucher le plus grand nombre de personnes susceptibles d'incrémenter cette base de données départementale.

Le plan de communication pour assurer sa diffusion se fera en 2018 afin de cibler au mieux les personnes ressources sur ce sujet.

b. Communication sur les actions « Objectif zéro pesticide »

La rubrique « Accompagnement zéro pesticide » dédiée spécifiquement à l'opération sur le **site internet** du CDPNE (<http://www.cdpne.org/zero-pesticide.html>) a été actualisée pour rendre compte de l'avancement de l'opération dans les communes. Fin 2017, 18 communes sont engagées avec le CDPNE dans une démarche d'accompagnement « Objectif zéro pesticide » (dont 5 nouvelles en 2017).

Des **panneaux** « Nos rues pesticides ! » ont été réalisés et fournis : 27 panneaux permettant d'informer le grand public sur les démarches en cours sur les communes engagées.

Des **panonceaux** « Trottoirs fleuris » ont été réalisés et fournis : 50 panonceaux pour signaler les initiatives communales ou des habitants de fleurissement de pied de mur

Les **livrets** « Pesticides, une atteinte grave à la santé et à l'environnement », « Les alliés du jardinier », « Le jardin écologique » et « Playdoyer pour les herbes pas si folles » ont été retirés respectivement en 3300, 900, 100 et 75 exemplaires pour être diffusés dans les communes accompagnées par le CDPNE et lors des différentes manifestations (stand, sortie herbes folles...)

La « **Charrette aux herbes folles** » a été utilisée lors des sorties grand public « A la rencontre des herbes folles » dans les communes accompagnées.

c. Communication sur les parcours numériques

Un flyer de présentation des parcours numériques GuidiGO « Découverte de la Réserve » et « Allons prendre l'air » à Blois a été conçu et édité en 2000 exemplaires.

d. Qualité de l'air

Le parcours numérique « Allons prendre l'air » à Blois a été mis à jour suite au retrait par Lig'Air de la station de mesure de la qualité de l'air de Blois Centre (Réenregistrement d'1 piste audio par le comédien M. Maraone).

e. Communication sur la Maison de la Nature et de la Réserve

Les Ateliers nature proposés aux enfants à la Maison de la Nature et de la Réserve les vendredis après-midi durant les vacances scolaires d'avril, d'été et d'automne sont présentés dans un dépliant trois volets, diffusé auprès des élèves des écoles primaires du Pays Beauce Val de Loire et du Pays des Châteaux.

La Maison de la Nature et de la Réserve est référencée dans les **guides touristiques locaux** (Petits curieux, Guide des animations nature de la région Centre-Val de Loire, Agence de développement touristique Loir-et-Cher – Cœur Val de Loire...) et **nationaux** (Balado, Planet Terre Inconnue...).

f. Programme des Rendez-vous Nature

Le programme des Rendez-vous Nature est édité en deux fois durant l'année : programme de printemps et programme d'automne, en 2000 exemplaires en format 5 et 6 volets 10,5 x 15.

g. Communication sur les « Petits déjeuners du CDPNE »

En amont de chaque « petit déjeuner du CDPNE », un courrier d'invitation rédigé en partenariat avec l'association des Maires de Loir-et-Cher est envoyé au sein de chaque collectivité. Ce courrier est accompagné d'un flyer de présentation.

Une communication via le site Internet du CDPNE est également réalisée.

Une semaine avant le rendez-vous, un mail de relance est envoyé à l'ensemble des collectivités.

h. Gaspillage alimentaire

Une rubrique sur la réduction du gaspillage alimentaire a été créée sur le site internet du CDPNE. Après l'accompagnement des 3 premiers collèges, le CDPNE a mis en ligne des fiches-actions sur le site de l'ADEME « Optigede » afin que ces bonnes pratiques puissent servir à d'autres.

Une plaquette d'information sur le gaspillage alimentaire dans les collèges du Loir et Cher a été conçue. Elle est issue des enseignements tirés de l'accompagnement des 3 collèges entre 2015 et 2017 et présente une méthodologie simple ainsi que quelques actions concrètes ayant fait leurs preuves. Cette plaquette a été diffusée, par le Conseil Départemental, à l'ensemble des collèges publics et privés du Loir et Cher.

i. Autre

L'Appel du sol

Dans le cadre des manifestations organisées autour de l'Appel du sol, le CDPNE a réalisé plusieurs affiches et flyers qui ont été distribués en de nombreux points de diffusion.

j. Communication presse et publications

Des communiqués de presse sont systématiquement rédigés et envoyés vers les réseaux locaux de médias (journaux et radios) avant chaque animation grand public proposée par le CDPNE.

114 articles ou encarts liés aux activités du CDPNE ont été recensés dans les médias écrits en 2017 (80 en 2016, 77 en 2015, 120 en 2014). Ces écrits concernent principalement le programme des Rendez-vous Nature, la démarche Objectif zéro pesticide, les activités à la Maison de la Nature et de la réserve (ouverture au public, ateliers nature et visites de la réserve), la gestion par pâturage de

la Réserve Naturelle Nationale des Vallées de la Grand-Pierre et de Vitain, le nouveau parcours numérique pour enfants sur tablettes et smartphones de découverte de la Réserve Nationale, la Réserve Naturelle Régionale de Pontlevoy, les chauves-souris, des animations pédagogiques avec les enfants, l'assemblée générale et la remise du prix de l'environnement, certaines actions portées par le CDPNE telles que la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges.

Le CDPNE a participé à une émission de radio ZEF « Sur la Place Publique » le 20 novembre 2017 sur les pesticides et l'utilisation du glyphosate.

k. Les « Flash Actu »

L'actualité du CDPNE est régulièrement portée à la connaissance du public via la mise à jour de la rubrique « Flash Actu » du site internet (<http://www.cdpne.org/actualites.php>). 33 actualités ont ainsi été publiées tout au long de l'année 2017 (29 en 2016, 33 en 2015).

l. Revue de presse

Une revue de presse dans le domaine de l'environnement, est réalisée à partir des journaux et quotidiens locaux reçus au CDPNE. Elle est adressée par quinzaine par courriel aux adhérents du CDPNE disposant d'une adresse et est disponible au CDPNE.

m. Création de fiches d'établissement Google

Afin d'être mieux référencé sur Internet, le CDPNE a créé des "établissements" grâce à Google My Business pour que les internautes obtiennent rapidement des informations (adresse, horaires, infos complémentaires, photos). Le siège du CDPNE, la Maison de la Nature et de la Réserve, la RNR de Pontlevoy et le site des Grouais de Chicheray ont maintenant une page Google administré par le CDPNE. La RNN de Grand Pierre et Vitain est toujours en attente de validation pour que l'on obtienne l'administration de la page.

IV. Les missions associatives

A. Gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Vallées de la Grand-Pierre et de Vitain »

Mise en œuvre du Plan de gestion

Le plan de gestion est un outil fondamental de travail sur les réserves naturelles. Il s'agit d'un document de planification sur 5 ans qui prévoit les objectifs et les moyens à mettre en œuvre sur le terrain afin de protéger et gérer les milieux. L'année 2017 est la troisième année du nouveau Plan de gestion 2015-2019 de la réserve. Ce nouveau Plan a été approuvé officiellement par la Préfecture en octobre 2015.

Le **comité consultatif de gestion** de la réserve s'est réuni le 20/06/17 afin d'examiner le rapport d'activité 2016, le budget 2017, les activités en cours ou à venir sur la réserve.

La conservation du patrimoine naturel

Des activités de gestion sont mises en place dans le but de maintenir la richesse biologique sur les milieux naturels de la réserve. Les actions de gestion portent aussi sur le patrimoine géologique et culturel, l'entretien des aménagements (sépultures néolithiques aménagées, sentier artistique, balisage et sentier de découverte). L'entretien du matériel nécessaire aux actions de gestion est également assuré. La mise en œuvre des opérations de gestion conservatoire du patrimoine naturel repose sur une importante concertation avec les propriétaires et ayants droits du site. Les opérations de gestion sont mises en place dans le cadre des conventions de gestion signées avec les propriétaires pour la période 2015-2019 (6 conventions de gestion) :

- la mise en œuvre du pâturage itinérant : le pâturage itinérant a été mis en place entre le 16 mai et le 03 juillet 2017 conformément au plan de gestion. Un pâturage complémentaire a été assuré sur les parcelles de M. Storelli, hors pelouse calcicole entre le 3 et le 17 juillet 2017. Les surfaces concernées par le pâturage itinérant représentent une surface totale de 9.31ha prévus initialement hors pâturage supplémentaire. Le berger a annoncé l'arrêt de son activité fin 2019, ce qui nécessitera des réajustements du plan de gestion (recherche nouveau berger ou gestion par fauche).

- le débroussaillage d'entretien et la fauche : en complément du pâturage, des actions de débroussaillage léger d'entretien ont été assurées

sur certaines parcelles. En 2017, elles ont concerné 7,94 ha réalisées en interne et 2,16 ha réalisées par l'association de chasse de Pezay. L'export des rémanents 2016 a été réalisé en interne en avril 2017. Des interventions d'étiage des chardons sont également réalisées sur une parcelle en restauration afin d'éviter leur dispersion.

- l'étrépage des pelouses et débroussaillage : le débroussaillage bisannuel a été mis en place sur le secteur central de la Grande Mesle afin de favoriser la présence du Criquet de rocailles. Il a été décidé suite au Conseil scientifique de 2017 de ne plus réaliser d'étrépage. Seul un suivi de l'espèce sur les Buttes sera réalisé en 2018.

- le pâturage permanent sur les pelouses des Miltières : un troupeau de 7 brebis de race Solognote appartenant au CDPNE assure un pâturage permanent sur les pelouses des Miltières. Le suivi de ce cheptel est assuré par le CDPNE. Une brebis est morte en 2017.

Suivis naturalistes et inventaires

La réalisation des suivis et inventaires dans une réserve permet d'en connaître le patrimoine et les ressources naturelles, d'identifier et de caractériser les populations et de réaliser une évaluation des modes de gestion mis en place. C'est une étape « clé » dans la démarche de gestion, car les objectifs de conservation et les actions qui sont ensuite mises en œuvre en dépendent. Les études, suivis et inventaires ont porté sur les aspects suivants en 2017 :

- Inventaire des bryophytes : Cet inventaire 2017 de la bryoflore a permis de recenser 129 taxons comprenant 128 espèces, dont 16 espèces nouvelles par rapport aux précédents inventaires (1991, 1993, 1994, 1996, 2000 et 2008 portant le cortège bryophytique de la réserve à 166 taxons (162 espèces). La réserve possède à ce jour 35 espèces patrimoniales, c'est-à-dire inscrites sur la Liste des bryophytes potentiellement menacées de la région Centre (Boudier, 2013), dont 5 considérées à fort enjeu et pour lesquelles la réserve a une responsabilité particulière vis-à-vis de leur conservation : *Reboulia hemisphaerica*, *Riccia gougetiana*, *Cololejeunea rossettiana*, *Porella arboris-vitae* et *Seligeria acutifolia*. Des préconisations de gestion ont été données sur tous

pour la préservation des espèces d'intérêt. Des mesures de gestion seront prises dans le futur plan de gestion de la RNN.

- Inventaire des lichens : La réactualisation de l'inventaire de la réserve montre à nouveau son intérêt dans le domaine des lichens. En l'espace de quatre journées de prospection, pas moins de 138 taxons ont été observés. Ce nouveau travail a permis aussi de parfaire la « lichénoflore » en ajoutant 18 nouveaux lichens et champignons lichénicoles pour le site. Parmi ces nouveautés, plusieurs n'avaient jamais été citées au niveau du département voire de la région Centre-Val de Loire. Et toujours parmi celles-ci, certaines espèces sont patrimoniales au niveau national : *Agonimia flabelliformis*, *Chaenotheca brunneola*, *C. chlorella*, *Fulgensia fulgens*, *Micarea misella* et *Rinodina biloculata*. La réserve compte maintenant plus d'une cinquantaine d'espèces patrimoniales à l'échelle de l'hexagone. Enfin, l'inventaire de la Réserve Naturelle totalise 313 taxons après 3 études réalisées sur le site depuis les années 1990. Des préconisations de gestion ont été données sur tous les milieux pour la préservation des espèces d'intérêt.

- Euphrase de Jaubert : Afin de permettre un suivi de l'espèce sur le long terme, un passage tous les 5 à 10 ans a été prévu dans le plan de gestion. Ce suivi a été réalisé en 2017. En voyant l'apparition des nouvelles stations en 2017 et l'effet de la gestion par gyrobroyage, il serait intéressant de pousser l'effort de recherche dans les zones gérées de cette manière. La vallée sèche et les chemins et layons bien éclairés des Six Arpents pourraient faire l'objet de prospections plus ciblées au cours du prochain suivi.

- suivi botanique de l'impact de la gestion des pelouses : la végétation est un bon indicateur de l'impact de la gestion sur les milieux naturels. Le protocole de suivi est nouveau depuis 2015.

Le suivi a été réalisé en 2017 conformément au protocole validé. Il semble que la gestion, passée et actuelle, ne suffit pas entièrement pour garder les pelouses dans un état optimal de conservation. Un débroussaillage ou un pâturage plus perturbant (durée et/ou pression) semble être à envisager dans les années à venir. Les secteurs où la pression doit être relevée sont à localiser grâce au suivi annuel mais également à la cartographie des habitats de pelouse réalisée en 2016.

- Suivi des rhopalocères et de l'Ascalaphe des milieux ouverts : Le protocole de suivi a été revu en 2015 et validé, en particulier en ce qui concerne les transects pour l'Ascalaphe. En 2017, le nombre d'espèces observées reste stable par rapport aux années précédentes avec 28 espèces. La tendance à la hausse de la population de l'espèce *Amaryllis* se confirme depuis 2015. La hausse de cette espèce inféodée au milieu bocager est

couplée d'une baisse de plusieurs espèces indicatrices des milieux ouverts sur les pelouses de la Grande Mesle et celles des Buttes. La pelouse des Miltières connaît quant à elle une légère augmentation des populations de papillons de milieux ouverts malgré une augmentation de la surface de la strate arbustive. Concernant les ascalaphes, une seule espèce, *Libelloides longicornis* est visible sur la réserve et elle peut avoir une variabilité interannuelle importante comme le montre l'écart observé entre 2015 et 2016/2017. Enfin, des efforts sur les connexions entre les pelouses sont encore à réaliser afin d'éviter l'isolement des parcelles et de leur population d'insectes. Les corridors écologiques jouent un rôle important dans la dispersion des adultes émergents surtout quand le milieu n'est pas ou peu favorable une année.

- Plan d'échantillonnage et suivi des reptiles par la surveillance de plaques : dans un environnement de cultures intensives hostile aux reptiles (absence de haies), la réserve est un refuge pour les reptiles, d'autant qu'elle regorge de micromammifères, proies des serpents et notamment de la Vipère aspic. Le précédent plan de gestion ne prévoyait pas de suivi reptiles. L'actuel plan de gestion prévoit la pose de plaques annuelle et la réalisation de relevés réguliers pour permettre un suivi dans le temps de ces espèces. La pose des plaques et les observations ont été réalisées conformément au protocole validé par le conseil scientifique et suit le protocole reptiles de RNF (Réserves Naturelles de France). Un compte rendu des observations et une comparaison avec l'étude menée en 2007 sur la réserve par Olivier Grosselet, sera réalisée en 2019.

- Suivi des oiseaux communs programme STOC-EPS : la réserve participe au suivi national de l'évolution des oiseaux nicheurs par la méthode des Echantillonnages Ponctuels Simples (EPS), selon le protocole du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC). C'est un programme normalisé à l'échelle nationale et européenne dont l'objectif est de suivre l'évolution de la biodiversité et de mesurer l'état de santé des populations d'oiseaux nicheurs. Outre la participation à la connaissance de l'avifaune française, il permet de connaître l'évolution des populations d'oiseaux communs nicheurs sur la réserve naturelle. Ce suivi a été poursuivi en 2017.

- Suivi Odonates : Le suivi odonates est réalisé au cours des tournées de surveillance du garde. Les données sont rentrées dans la base de données du CDPNE et transmises à RNF annuellement.

- Suivi des Orthoptères : En 2017, des inventaires ont été réalisés sur différents habitats représentatifs de la Réserve Naturelle Nationale des Vallées de la Grand Pierre et de Vitain. Le but étant sur la période 2017-2018 de réactualiser les

connaissances sur ce groupes d'insectes datant de 1999 (B. DEFAUT 1999). Les premières sorties de 2017 ont permis de révéler la présence de 32 espèces. 4 espèces n'ont pas été recontactées en 2017 et 5 ont été nouvellement observées par rapport à 1999.

- Insectes d'intérêt patrimoniaux : On observe de bons résultats pour l'*Ephippiger ephippiger*. Le temps impartis pour le suivi des autres espèces a permis une veille efficace et de retrouver le Conocéphale des roseaux.

Le projet "Arbres à cavités 2017" a permis d'évaluer la biodiversité cavicole à travers la densité de gîtes potentiels dans la continuité des suivis de 2015 et 2016. Une nouvelle zone a été ajoutée afin d'évaluer leurs attraits pour la faune cavicole : l'îlot de vieillissement le long de la Cisse. L'inventaire des Coléoptères saproxylophages a permis la récolte de données grâce à la capture au filet. Ainsi, 6 espèces capturées sont saproxylophages montrant ainsi l'importance du bois mort dans le Bois de la Garenne. Cependant, une seule espèce utilise les cavités (Cétoine dorée). Les divers inventaires montrent une richesse spécifique commune mais néanmoins importante. En effet, 27 espèces d'oiseaux, 9 espèces d'insectes xylophages et 7 espèces de chiroptères ont pu être contactés. Environ 300 contacts de 43 espèces différentes ont été répertoriés durant ce suivi. Toutes les espèces rencontrées ne sont pas inféodées aux cavités mais 21 espèces les utilisent sur la réserve. Cela représente environ 50% des espèces, ce qui montre une bonne attractivité du boisement pour les espèces cavicoles. Il est donc important de continuer de préserver ces habitats à travers la gestion forestière.

Surveillance du patrimoine naturel et police de la nature

Les actions de surveillance du patrimoine naturel concernent la conservation des roselières et de la forêt de pente, le suivi de la Cisse, la surveillance de l'évolution du robinier et les îlots de vieillissement.

Les tournées de surveillance bihebdomadaires permettent d'assurer une veille sur le respect de la réglementation et de réprimer les infractions. La

coordination avec les actions de police de la nature réalisées par l'ONCFS a été poursuivie en 2017.

Le CDPNE participe aux réunions MIPE et MISEN coordonnant les actions de police de l'environnement dans le département.

Des tournées supplémentaires sont prévues en cas d'aléa climatique pour renforcer la sécurité sur les sentiers accessibles au public (prévention des risques de chute de branches en particulier).

En 2017, les infractions les plus courantes concernent le stationnement et la circulation de véhicules à moteur, la cueillette de végétaux, des dépôts sauvages et des dégradations sur la signalétique. On observe des promeneurs égarés. Sur ce point, un renforcement de la signalétique a été réalisé en 2017, en particulier sur la zone comprise entre la Grand-Mesle et la digue de la Cisse. La surveillance a dû être renforcée après les vents violents de décembre afin de limiter et sécuriser certains accès. Une plainte a été déposée à la gendarmerie d'Onzain en mars suite au vandalisme sur les panneaux d'accueil de la Réserve Naturelle.

Renaud Genix, garde-Technicien de la réserve a été commissionné et assermenté « Police de la Nature et de l'Environnement » suite à une formation de 4 semaines. Il peut intervenir sur la totalité du département du Loir-et-Cher.

Veille foncière

Une convention a été signée le 5 mars 2013 entre le CDPNE et la SAFER afin d'être informé de projets ou compromis de vente. En effet, le territoire de la Réserve Naturelle étant situé en domaine privé, il est essentiel d'être en mesure d'identifier les propriétaires concernés par le site afin d'assurer la bonne mise en œuvre de la gestion de la réserve. Cette veille a été poursuivie en 2017. Il n'y a pas eu de changement de propriété en 2017.

Conseil scientifique

Le conseil scientifique de la réserve s'est réuni le 09 novembre 2017 afin d'examiner les protocoles mis en œuvre pour les suivis.

B. Animation des sites Natura 2000 « Vallée de la Cisse en amont de Saint Lubin » et « Petite Beauce »

Le site Natura 2000 « Vallée de la Cisse en amont de Saint-Lubin » s'étend sur un territoire de 336 ha qui inclut intégralement la Réserve Naturelle Nationale de « Grand-Pierre et Vitain » (296 ha) et 4 autres entités situées en amont dans les vallées de la Cisse et de la Sixtre (éperon de Roquezon et marais de Molinas).

L'animation du site Natura 2000 est confiée au CDPNE qui assure cette mission dans le cadre de la gestion de la Réserve des Vallées de la Grand-Pierre et de Vitain. Le travail d'animation comprend en particulier :

- le suivi et la mise en place des conventions de gestion ;

- le suivi technique des actions de gestion destinées à la préservation des habitats d'intérêt européens ;

Il n'y a pas eu de fonds FEADER liés à des contrats Natura 2000 mobilisés en 2017.

La surveillance menée sur le site en 2017 a permis de constater du stockage de grumes sur la zone Natura 2000. Suite à une concertation entre l'exploitant et le propriétaire de la parcelle (CD41), ces grumes ont été enlevées et la zone nettoyée par l'exploitant.

Le site Natura 2000 « Petite Beauce » s'étend sur 52 565 ha. Il est composé d'une zone centrale, représentée par la vallée de la Cisse, entourée des grandes cultures du plateau calcaire de Beauce qui représentent la majorité du territoire. Plusieurs éléments participent à la diversité biologique de ce site : les marais qui bordent la vallée de la Cisse, les vallées sèches qui s'y rattachent, ainsi que les coteaux de la vallée et leurs sommets (milieux xériques où se trouvent des pelouses calcaires). L'intérêt du site repose essentiellement sur la présence en période de reproduction des espèces caractéristiques de l'avifaune de plaine (75% de la zone sont occupées par des cultures) : Oedicnème

criard (30-60 couples), Perdrix grise, Caille des blés, passereaux, mais également les rapaces typiques de ce type de milieux (Busards cendré et Saint-Martin). La vallée de la Cisse, qui présente à la fois des zones humides (cours d'eau, marais, végétation ripicole - 10% en surface) et des pelouses sèches sur calcaire (10% en surface) apporte un cortège d'espèces supplémentaire.

L'animation du site Natura 2000 est confiée en partie au CDPNE pour la gestion des milieux herbacés et le suivi des Busards. Le travail d'animation comprend :

- le suivi et la mise en place de contrat Natura 2000 pour la restauration de pelouses et marais

- l'animation d'un groupe de pâturage pour les milieux ouverts d'intérêt communautaire ;

- le suivi des Busards a été repris par le CDPNE à la mi-juin 2017, période à laquelle l'essentiel des informations est collecté. François Bourdin de Loir-et-Cher Nature avait initié ce travail sur la ZPS Petite Beauce et l'a continué en 2017. L'espèce ciblée pour le suivi est le Busard cendré, une dizaine de couples est présent sur la zone.

C. Gestion de la Réserve Naturelle géologique Régionale de Pontlevoy

Mise en œuvre du plan de gestion

Le plan de gestion pluriannuel de la réserve géologique, document de planification de l'ensemble des actions conduites sur la réserve pour les 5 ans à venir, a été mis en œuvre à partir de 2011 et couvre la période 2011-2015. Il a été prolongé en 2017.

Outre la surveillance du site réalisée en dehors des périodes d'intervention sur la réserve, les actions déclinées en 2017 ont porté sur :

- **La remise en état et l'entretien des points d'intérêt du site** : entretien du front de taille de la carrière du Haut de la Plaine Saint Gilles et curage de la mare, Nettoyage complet du front de taille au Four à Chaud, dégagement de tous les fronts et de la carrière ; entretien du puits oblique, curage total du puit et prises de mesures ; entretien général des sites (fauches, nettoyage de la dalle calcaire, débroussaillage). Une partie de l'entretien est réalisée avec l'appui de bénévoles et de la commune de Pontlevoy dans le cadre de conventions de gestion.

- **Protection des affleurements** : préservation des fronts de taille contre les animaux fouisseurs par la pose de clôtures électriques jusqu'au démarrage des travaux d'aménagement, suivi de la végétalisation de la zone ré-ouverte en 2014 au Haut de la Plaine-Saint-Gilles, protection de la

dalle calcaire et sauvegarde des trous de pholades.

- **Surveillance et prévention des infractions** : des tournées de surveillance sont mises en place en complément de la surveillance assurée durant les interventions d'entretien ou d'accompagnement d'études scientifiques. Une surveillance du niveau de la nappe de Beauce, de l'évolution des fronts de taille et du suivi de la végétation est assurée par suivi photographique. A noter la chute d'un pan du front de taille au Four à Chaux en décembre 2017 ce qui nécessitera des travaux d'enlèvement des faluns. La présence des gens du voyage au cours des mois d'hiver a créé des nuisances sur le site, fermé au public mais néanmoins accessible depuis le démarrage des travaux.

Aménagement et création des infrastructures facilitant la mise en valeur pédagogique du site

Réalisation du DCE Travaux et recrutement des entreprises réalisant les travaux d'aménagement : le DCE Travaux a été réalisé en 2017 avec l'appui du maître d'œuvre Géoplus. Une réunion du Coproj a été mise en place le 14 février pour la validation des documents du DCE. Le marché des travaux était composé de 5 lots : lot 1-Terrassement et VRD, lot 2-Toilettes sèches, lot 3-Espaces verts-clôtures-constructions, lot 4-Signalétique, lot 5-laque film. Le lot 5 n'a pas été

pourvu, aucune réponse ne nous étant parvenue. Le lancement de la publicité des offres du marché Travaux a été faite le 19/04, l'ouverture des plis le 23/05, la réunion de négociation « techniques et financières » le 15/06 pour les lots 2 et 4, les lots 1 et 3 ont été négociés par mail, la sélection des entreprises par le maître d'ouvrage le 30/06, la notification aux entreprises le 11/07/2017. Le démarrage de la phase d'exécution des entreprises s'est fait en juillet et le démarrage des travaux le 28 août 2017.

Suivi des missions coordination SPS et contrôleur technique pour la réalisation des travaux d'aménagement : L'entreprise retenue pour la réalisation de ces missions est Socotec. Le suivi a été réalisé ; néanmoins, la mission CT a connu un changement d'intervenant en cours d'année, ce qui a pénalisé le bon suivi des travaux par Socotec.

Recherche de financements pour la réalisation des travaux : Le plan de financement pour la réalisation des travaux et les dossiers de demande de subvention correspondants ont été élaborés début 2017 lorsque les éléments de cadrage de la nouvelle programmation FEADER 2014-2020 ont été disponibles. Les réponses des différents partenaires ont été apportées durant le 1^{er} semestre 2017.

Suivi des Travaux : Dès le démarrage des travaux, un suivi presque quotidien a été réalisé. Des photos permettent de voir l'évolution des aménagements au jour le jour. Des réunions de chantier ont eu lieu toutes les semaines lors de la réalisation des travaux. Des problèmes techniques au niveau du cheminement et de la réalisation des toilettes sèches obligent à reprendre certains travaux en 2018, à partir de mars. Un travail important a été réalisé pour la refonte des textes et le choix des photos des panneaux et pupitres en collaboration avec Claude Le Doussal et Jean-Jacques Macaire. La fabrication et la mise en place des panneaux aura lieu en 2018. L'inauguration du parcours d'interprétation est prévue pour le 7 juillet 2018.

D. Gestion des autres sites du CDPNE

La gestion courante de ces sites s'est poursuivie conformément aux notices simplifiées de gestion mises en place. Il s'agit des deux sites suivants :

- Site archéologique et géologique de la Vallée aux Fleurs à Fossé.
- Site archéologique et géologique classé Monument Historique des Grouais de Chichery à Pezou :

Ancienne gravière réaménagée et équipée de panneaux pédagogiques, pour son intérêt archéologique et géologique (alluvions du Loir situées en terrasse, témoin d'un des cycles

Communication et accueil de visiteurs sur la réserve

En raison des travaux d'aménagement de la Réserve Naturelle Régionale, celle-ci n'était pas accessible de septembre à décembre en 2017.

Les changements de programmes prévus dès 2017 laissent envisager une baisse importante de la fréquentation du public scolaire, les sorties géologiques de 5^{ème} n'étant plus obligatoires au programme des collèges.

En 2017 : Animation du CDPNE pour le Lycée Agricole et Horticole de Vendôme par la conservatrice, 5 groupes de scolaires (collèges) ont visité la carrière au Four à Chaux entre mars et juin 2017 pour un total de 311 personnes (1630 personnes en 2016). 1 groupe d'Ecole primaire (CM1-CM2) est venu en juin (39 personnes). Les scolaires n'ont pas fréquenté le site au cours des mois de janvier, février, mai et de juillet à décembre.

Concernant le grand public : Accueil d'un groupe du département « Valorisation des Données, des Etudes et de la Connaissance » de la DREAL Centre-Val de Loire pour leur sortie annuelle le 20 juin (20 personnes) par la conservatrice, Accueil d'un groupe du Conseil départemental du Loir-et-Cher pour leur sortie annuelle le 10 mai (11 personnes) par la conservatrice et Daniel Clément, Accueil d'un groupe du Centre de séjour de Saint-Aignan le 18 mai (54 personnes niveau collégien) par les animatrices du CDPNE.

La Réserve Naturelle a accueilli 3 groupes, soit 85 personnes sur les mois de mai et juin.

Mme Valérie Chapeau, Animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire de la Vallée du Cher et du Romorantinais, a pu visiter la réserve dans le but de mettre en place des animations sur l'exploitation de la roche et les carriers. Ces animations pourraient être mises en place dès juin 2018.

glaciaires-interglaciaires du Pléistocène), en terrasse sud du Val du Loir, le site des Grouais de Chichery est également identifié comme Espace Naturel Sensible du département. Le site a souffert en 2016 de gros dégâts de quads entraînant la destruction des escaliers rénovés en 2015. L'entretien du site par fauche s'est poursuivie en partenariat avec la commune de Pezou. Un projet d'aménagement anti-intrusif pour les véhicules à moteurs sur le site et un plan de gestion plus élaboré que la seule notice de gestion simplifiée existante sont en cours de réalisation depuis 2017.

E. Animations et activités d'éducation à l'environnement

a. Maison de la Nature et de la Réserve et accueil de publics touristiques

Située dans le bourg de Marolles, la Maison de la Nature et de la Réserve constitue la porte d'entrée de « Grand-Pierre et Vitain ». Elle permet l'accueil de groupes et du grand public et livre les clés de lecture de la réserve naturelle.

Sous une forme interactive et ludique, conçue par des spécialistes de la vulgarisation scientifique et des pédagogues, la muséographie retrace l'histoire du site de la préhistoire à nos jours, et livre les éléments de compréhension des mécanismes complexes qui régissent la vie des plantes et des animaux sauvages de cette nature exceptionnelle.

Un espace pédagogique, spécialement conçu pour l'étude et l'observation de la nature, offre d'innombrables possibilités d'expérimentations.

Un matériel optique performant, ainsi qu'un dispositif de projection vidéo des images rendent les observations plus faciles et plus spectaculaires.

Le guide de découverte de la réserve, constitue un support de découverte pour les visiteurs, et en présente les différentes facettes.

Des audioguides de découverte de la réserve sont également à disposition du public, en téléchargement libre sur le site du CDPNE (<http://www.cdpne.org/audioguide-zevisit-reserve-grand-pierre-et-vitain.php>) ; des lecteurs MP3 sont proposés à la location à la Maison de la Nature et de la Réserve. Le kit de repérage des restes et les outils produits à l'occasion des 30 ans de la réserve (posters, cartes postales, livre « Chemins de réserve » et film « Espaces naturels et biodiversité »), sont également proposés à la vente à l'accueil de la Maison de la Nature et de la Réserve.

Depuis 2016, un parcours numérique pour enfants de découverte de la réserve sur tablettes et smartphones est également disponible en téléchargement libre ou via la location de tablettes. Ce parcours permet une expérience en famille pour découvrir de manière ludique un haut lieu de la biodiversité du Loir-et-Cher.

La Maison de la Nature et de la Réserve a été ouverte au public en 2017 durant les vacances scolaires de printemps, été et automne. Depuis 2015, la Maison de la Nature et de la Réserve est ouverte le mardi de 13h30 à 17h30 et du mercredi au samedi de 11h00 à 17h30. En complément, des visites accompagnées de la réserve sont proposées le mardi matin et des Ateliers nature pour les enfants sont proposés le vendredi après-midi. Deux types d'activités à destination des

publics touristiques sont ainsi conduits à la Maison de la Nature et de la Réserve : l'accueil du public (muséographie, accueil préalable à la visite de la réserve) et des animations encadrées à destination de publics divers.

Les ateliers Nature du Vendredi

Chaque vendredi après-midi pendant les vacances scolaires de Pâques, d'été, et d'automne, des ateliers ludiques sur la biodiversité, l'art et la nature ont été proposés aux enfants de 7 à 12 ans. En 2017, 11 ateliers ont été proposés sur les thèmes suivants :

- La vie des abeilles
- Les orchidées de la réserve
- Les petites bêtes du sol
- Les mal-aimées : Pipistrelle et compagnie
- Drôlement chouette ce hibou !
- Land'Art
- Les papillons de la réserve
- Cosmétiques naturels et maison
- Contes et légendes
- Traces et empreintes
- Nichoirs

112 enfants ont participé à ces ateliers Nature (101 en 2016, 76 en 2015, 130 en 2014).

Les visites du mardi matin

Depuis 2015, des visites accompagnées par un animateur nature, sont proposées afin de permettre au public individuel et familial de découvrir les richesses de la réserve. 7 visites ont ainsi été réalisées au bénéfice de 29 personnes (8 visites et 62 personnes en 2016 ; 6 visites et 21 personnes en 2015).

Au total, en 2017, le public touristique ou local ayant fréquenté la Maison de la Nature et de la Réserve représente 178 personnes.

1162 visiteurs se sont rendus sur la réserve et la Maison de la Nature durant l'année scolaire 2017. Ce chiffre comprend l'ensemble des groupes de publics ciblés (scolaires, périscolaires, étudiants, grand public) ; les animations scolaires sont détaillées ci-après.

b. Les animations :

Accueil de groupes à la Maison de la Nature et de la Réserve

Tout au long de l'année, la Maison de la Nature et de la Réserve permet l'accueil sur réservation de groupes d'adultes, d'enfants, d'étudiants et est le point de départ des animations proposées sur la réserve.

Accueil de groupes scolaires et étudiants (année civile 2017)

41 ½ journées d'animation ont été réalisées à la Maison de la Nature et de la Réserve pour un total de 654 enfants comprenant (565 en 2016, 495 enfants en 2015) :

- 544 enfants de primaire et maternelle (511 en 2016, 380 en 2015) ;
- 0 collégiens (0 en 2016, 30 en 2015)
- 80 lycéens belges (54 en 2016, 82 en 2015)
- 60 étudiants du CFA de Blois

Accueil de centres de loisirs

9 ½ journées d'animation ont été réalisées pour des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) (cumul de 130 participants – 128 en 2016, 111 en 2015). Ces interventions ont eu lieu dans le cadre de 2 mini-camps en juillet et à l'occasion de la venue d'un ALSH lors des vacances d'été.

Les animations hors Maison de la Nature et de la Réserve

Les activités d'animations se développent également sur le territoire du département en dehors de la Maison de la Nature et de la Réserve et concerne des publics de tous âges. Une partie de ces animations est réalisée en lien avec des projets transversaux portés par le CDPNE (cf. infra).

Animations à destination des enfants d'âge scolaire

Au total 1045 enfants d'âge scolaire ont bénéficié de ces animations (1555 en 2016, 699 en 2015). La répartition est la suivante :

Interventions dans les écoles primaires et maternelles :

Les interventions auprès des classes de cycles 1 à 3 sont réalisées de manière adaptée à la demande des enseignants. Il s'agit soit d'interventions ponctuelles, soit de « Passeports Nature » correspondant à des projets pédagogiques développés sur plusieurs ½ journées d'interventions auprès de la classe. En 2017, 27 ½ journées d'animation ont concerné 400 élèves dans le cadre des « Passeports Nature » et 9 ½ journées ont concerné 178 élèves dans le cadre des interventions ponctuelles, soit un total de 36 ½ j et 578 enfants (53 ½ j et 565 enfants en 2016, 45 ½ j et 485 enfants en 2015).

Animations à destination des collégiens :

Les interventions conduites en 2017 auprès des collèges l'ont été dans le cadre de l'accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire (cf. infra).

Intervention dans le cadre de projets spécifiques

Les interventions liées à des projets spécifiques concernent des enfants mais, également, selon les projets, des publics d'adultes.

Interventions en lien avec les démarches « Objectif zéro pesticide » :

Plus de 500 personnes ont été concernées par des animations en lien avec les démarches « Objectif zéro pesticide » accompagnées par le CDPNE (cf. infra). Elles se répartissent de la manière suivante en 2017 :

- 20 ½ journées d'animations auprès d'enfants dans le cadre scolaire ou de loisirs soit plus de 150 enfants
- 10 ½ journées d'animations à destination du grand public pour un total de 240 personnes touchées
- 6 ½ journées d'animations auprès d'un public professionnel (élus, jardiniers, techniciens), soit 180 personnes.

Gaspillage alimentaire dans les collèges :

Dans le cadre de l'accompagnement de 3 collèges à la réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire, 3 animations ont eu lieu dans les collèges en 2017 touchant 655 collégiens.

Les petits déjeuners du CDPNE :

Ces séances d'information s'adressent aux élus. 2 matinées ont été organisées dans ce cadre (cf. supra : conseil aux collectivités) pour 19 participants (36 en 2016).

Les animations grand public

Les animations grand public sont majoritairement conduites dans le cadre du programme des Rendez-vous Nature. D'autres interventions peuvent être réalisées à l'occasion d'événementiels ou autres manifestations.

Le programme des Rendez-vous Nature :

Les deux programmes du printemps et de l'automne 2017 ont permis de proposer 18 manifestations (6 conférences, 9 sorties, 1 atelier, 2 films).

Conférences :

- « Pour une consommation responsable des produits de la mer – le programme Mr Goodfish », animée par Justine Delettre (07/02/2017)
- « Les serpents ?! Des animaux fascinants à découvrir... », animée par Françoise Serre-Collet du Museum National d'Histoire Naturelle, et Gabriel Michelin du CDPNE (16/03/2017)
- « Nature en ville, quels rôles pour les friches et les trottoirs », animée par Simon Chollet de l'UMR ECOBIO, Sébastien Bonthoux et Lolita Voisin de l'UMR CITERES (30/03/2017)
- « Perturbateurs endocriniens : génétique sous influence ? », animée par Dr Romain Gire, pédiatre (19/10/2017)

- « Champs électromagnétiques : effets sur les biens et les personnes », animée par Catherine Gouhier du CRIIREM (09/11/2017)
- « Les espèces naturelles face aux dérèglements climatiques », animée par Jacques Blondel du CNRS (07/12/2017)

Sorties :

- « Qualité de l'air en ville, laissez-vous guider par Walt'Air », animée par Héloïse Varlet du CDPNE (04/03/2017)
- « Fréquence grenouille – Et si nous recherchions le crapaud le plus rare de France, ça vous dit ? », animée par Gabriel Michelin du CDPNE et Françoise Serre-Collet du Museum National d'Histoire Naturelle (17/03/2017)
- « Escapade en Petite Beauce : à la découverte des oiseaux et de la flore sauvages », animée par Aurélie Poumailloux du CDPNE (13/05/2017)
- « Plongée dans l'univers des mares », animée par Gilles Grisard du CDPNE (10/06/2017)
- « A la découverte du verger pédagogique », animée par Michel Guilbert et Roger Breton de la Société d'Horticulture de Loir-et-Cher (24/06/2017)
- « La nuit des chauves-souris », animée par Gabriel Michelin du CDPNE (1^{er}/09/2017)
- « La cluse de la Cisse et le karst de la craie à Valencisse », animée par Claude Le Doussal, administrateur du CDPNE (23/09/2017)
- « Veillée étoilée », animée par Michel Maraone, comédien-conteur (14/10/2017)
- « A la découverte des mousses et hépatiques de la Réserve Naturelle Nationale de la Grand Pierre et de Vitain », animée par Florient Desmoulin et Rémi Dupré du CBNBP, et Pierre Boudier, bryologue (25/11/2017)

Atelier :

- « Accueillir les chauves-souris », animé par Héloïse Varlet et Gabriel Michelin du CDPNE (28/01/2017)

Projection de films :

- « Le scandale du gaspillage alimentaire », film documentaire de Marie-Pierre Rimbault, suivi d'un débat animé par Estelle Rocheteau, chargée de mission « De mon assiette à notre planète » (24/11/2017)
- « Voyage sous nos pieds – Les entrailles du sol », film documentaire de Vincent Amouroux, suivi d'un débat animé par l'auteur-réalisateur (22/01/2018, programmation 2017)

Au total, 625 personnes ont bénéficié des animations proposées dans le cadre du programme des Rendez-vous Nature (704 en 2016, 702 en 2015).

L'Appel du sol

Dans le cadre de l'Initiative Citoyenne Européenne « L'Appel du sol » coordonnée nationalement par FNE, le CDPNE a organisé les manifestations

suivantes à travers un programme sur la relation **sol et avenir** :

- Soirée débat : projection du documentaire « Voyage sous nos pieds - L'épiderme de la Terre », de Vincent AMOUROUX suivie d'un débat animé par Baptiste MAITRE, Conseiller agronome de la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher et Nicolas LEGAY, enseignant-chercheur à l'INSA Centre Val de Loir, département de la Nature et du Paysage, travaillant sur la biodiversité des sols.
- Visite de la ferme des Petits Tresseaux « Découverte des sols vivants », de Blandine et Olivier GABILLEAU pratiquant depuis de nombreuses années les techniques de conservation des sols, avec présentation de 2 profils de sols par Baptiste MAITRE.
- Conférence Grand public de Marc Dufumier, Agronome, professeur émérite à AgroParisTech : « Les sols : un enjeu pour les générations futures ! »
- L'exposition « Sous nos pieds, la Terre, la Vie », présentée tout l'été à la Maison de la Nature et de la Réserve et 2 semaines en juin dans les biocoop de bois.
- Atelier nature sur « Les petites bêtes du sol » à destination des enfants.

Au total, environ 340 personnes ont été sensibilisées et 90 signatures de l'ICE ont été recueillies sous format papier ou saisies en ligne.

Autres manifestations grand public et adultes :

D'autres interventions ont été réalisées auprès du grand public et de publics d'adultes.

217 personnes concernées en 2017 dans le cadre de stands, forums. (ME) :

- la Rue aux enfants
- Forum Cultures du Cœur
- Nuit de l'orientation
- la fête des jardins à l'espace Quinière, Blois
- la fête du jardin à Mer
- la fête des mares
- la fête du Vélo

Au total, les activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement proposées par le CDPNE ont poursuivi leur développement en 2017 : **4852 personnes** (5248 personnes en 2016, 5092 en 2015, 4058 en 2014) ont bénéficié des actions proposées par le CDPNE, toutes activités confondues (animations sur la réserve de « Grand Pierre et Vitain » et la Maison de la Nature et de la Réserve, sur d'autres sites naturels, au sein de structures éducatives, écoles, ALSH, dans le cadre des projets thématiques, dans le cadre des Rendez-vous Nature).

Référentiel qualité

La mise en place d'une démarche de qualité sur les activités d'animation du CDPNE a été initiée en 2008 dans le cadre du référentiel régional de qualité de l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire. Les objectifs de ce référentiel sont de valoriser la qualité des animations menées, contribuer à une meilleure connaissance des structures d'éducation à l'environnement en région Centre, accompagner les structures vers une analyse de leur activité. La démarche du CDPNE a été validée en 2009, renouvelé en 2015 par la commission de validation qui comprend la DRJS,

la DRAF, la DREAL, l'ADEME Centre-Val de Loire, le rectorat d'Orléans-Tours, le Conseil Régional et le GRAINE Centre dans le cadre du référentiel Jeunes Publics et en 2015 dans le cadre du nouveau référentiel grand public.

Par ailleurs, le CDPNE a adhéré en 2013 au tableau de bord territorial d'éducation à l'environnement et continue à contribuer à cet outils national d'études des données de l'EEDD. Ce tableau de bord permet le suivi en interne des activités d'EEDD.

F. Les projets associatifs spécifiques :

a. Poursuite du programme d'éradication de la Grenouille taureau en Sologne et Life CROAA

Depuis la découverte de l'espèce en 2002 en Sologne, le CDPNE a contribué à la baisse significative du poids moyen et de la densité des adultes grâce aux actions menées conjointement avec le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB), maître d'ouvrage de l'action jusqu'en 2014 et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) sous l'égide de la Direction Départementale des Territoires du Loir et Cher.

Les résultats obtenus sont très encourageants car la densité en adultes reproducteurs a largement diminué passant de 9 à moins de 1 par étangs. La Sologne, territoire d'intérêt européen reconnu pour sa richesse en flore et faune des zones humides continentales a accueilli cette espèce sur 107 sites aquatiques. A la fin des opérations de 2017, la Grenouille taureau n'était désormais connue que sur 19 d'étangs. En parallèle le poids moyen des adultes a diminué de 470g à moins de 235g.

Les principales actions utilisées dans la détection de l'espèce sont les surveillances diurnes et nocturnes des étangs de faibles surfaces. Pour les sites de plusieurs hectares, l'utilisation de l'ADN environnemental pour détecter l'espèce est devenue un outil incontournable.

Les actions d'éradication sont effectuées en synergie sur tous les stades possibles de l'espèce à commencer par les œufs avec des recherches de pontes visant à retirer deux fois par semaines les pontes de Grenouille taureau avant éclosion.

Les têtards sont pêchés à la senne par équipe de 6 personnes minimum après vidange des étangs accordée par le ou les propriétaires.

En amont des manipulations du système de vidange, des grilles de protections sont positionnées afin d'éviter la dispersion des têtards par les fossés.

Les individus métamorphosés sont éliminés par des tirs à l'aide de carabines. Cette opération sélective s'effectue la nuit par équipe de deux avec phare et jumelles afin d'identifier spécifiquement les individus.

Des barrières de piégeage viennent entourer un site où la densité en juvéniles est trop importante. Tout individu souhaitant rentrer ou sortir du site longera la barrière et tombera dans des pots de captures. Cette opération requiert un passage journalier afin d'éliminer les Grenouilles taureaux et libérer les autres espèces autochtones tombées dans les pots. Tous les intervenants référant sont formés et possèdent des autorisations de manipulations d'espèces protégées.

Depuis 2009, des bénévoles interviennent dans les opérations de recherches de pontes et de tirs afin de multiplier la pression sur l'espèce. Les opérations sont effectuées en binômes bénévole-référent, tous sont mandatés et renseignés sur un arrêté préfectoral annuel.

En parallèle, le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron et le CDPNE participent à des actions de sensibilisation du grand public et du monde professionnel afin d'informer et former un maximum de personnes sur la présence de l'espèce et les moyens de lutter contre elle. L'ONCFS et l'IUCN interviennent dans la création d'un réseau de partenaires professionnels capables de détecter les principales Espèces Exotiques Envahissantes animales dont la Grenouille taureau.

Un comité de suivi et comité scientifique valident les résultats et proposent des directives comme l'amélioration des connaissances des espèces autochtones sur les étangs colonisés par la Grenouille taureau.

Principalement menées dans le cadre du dispositif LEADER jusqu'en 2014 (prestations de service du CDPNE pour le compte et en partenariat avec le SEBB), les actions ont été poursuivies en 2015 et 2016 afin de maintenir une pression a minima

évitant une explosion des populations de Grenouilles taureau encore présente en Sologne.

En parallèle, un projet LIFE sur les amphibiens exotiques envahissant, coordonné par la SHF (Société Herpétologique de France) a été déposé auprès de l'Union européenne, baptisé Life CROAA. Il concerne deux espèces provoquant de graves dommages écologiques au niveau national : le Xénope Lisse et la Grenouille taureau.

Outre le CDPNE, en partenariat avec le SEBB sur le volet éradication de la Grenouille taureau en Sologne, ce projet d'envergure nationale coordonné par la SHF (Société Herpétologique de France), associe Communauté de Communes du Thouarsais, l'association Cistude Nature, le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, l'Université d'Angers.

Le dossier est désormais validé depuis septembre 2016. En 2017, le programme LIFE CROAA (Control strategies Of Alien invasive Amphibiens) a permis la mise en place d'actions de sensibilisation auprès des écoles. Des travaux de restaurations ont pu démarrer afin de réduire l'expansion de certaines saulaies ou ronciers sur les étangs colonisés par la Grenouille taureau. Ce type de travaux facilite ensuite la mise en place des recherches de pontes et de tirs d'adultes. Une convention est signée entre le propriétaire et le CDPNE.

Le programme life CROAA permettra la poursuite et le développement des actions jusqu'en 2022.

Ce programme est cofinancé localement par la région Centre-Val de Loire, le Conseil Départemental de Loir-et-Cher, la DREAL Centre et l'association Beauval Nature.

b. Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages

Depuis 2009, le CDPNE propose l'accompagnement des communes dans leurs démarches de réduction de l'usage des pesticides pour les désherbages communaux. Ces actions se sont poursuivies en 2017 (cf. § « prestations de service »). Plusieurs opérations sont conduites en complément des actions « Objectif zéro pesticide » dans les communes (18 communes signataires fin 2017) :

- Promotion de la démarche en direction des communes, collectivités locales et partenaires : suivi des pratiques de désherbage des communes, interventions dans le cadre des contrats de bassin, actions de réduction des pesticides en ZNA (zone non agricole), journées Ecophyto, intervention dans le collège Blois-Vienne « Objectif zéro pesticide dans les collèges »,

journées techniques et d'information, COPIL et bilan de l'opération OZP.

- Sensibilisation des jardiniers : intervention, animation auprès des jardiniers de l'Association Blaisois des Jardins Familiaux, animations « Jardin au naturel » avec l'espace socio-culturel de la Quinière à Blois.
- Sensibilisation grand public : utilisation de « Charrette aux herbes folles » lors des sorties « A la rencontre des Herbes folles » à Mer lors de la fête des jardins ; opération « Trottoir fleuri » avec les habitants de la commune de Cheverny
- Actions de communication : actualisation de la page internet « Objectif zéro pesticide » du site internet du CDPNE, tirage de brochures, mise à disposition des expositions.

c. Diagnostic partagé pour une préservation des zones humides du Pays Vendômois

La connaissance, gestion et préservation des zones humides correspondent à des enjeux importants identifiés dans le cadre de la Trame bleue et également du Plan Climat Energie territoriale du Pays Vendômois. La mise en place d'un projet de diagnostic et valorisation des zones humides du Pays Vendômois apparaît d'autant plus pertinente dans la perspective future du SCoT qui devra intégrer les enjeux biodiversité et zones humides. Il s'inscrit en parfaite complémentarité avec le projet de contrat territorial de bassin porté par le SIERAVL. Dans ce contexte, le CDPNE a souhaité développer un projet permettant la réalisation d'un diagnostic partagé du territoire pour la préservation des zones humides.

Les publics visés sont les principaux acteurs de l'aménagement et de la gestion du territoire : élus, profession agricole, syndicats de rivière, associations de protection de la nature, propriétaires concernés par les secteurs à enjeux.

Les objectifs du projet sont :

- Initier un diagnostic partagé des ZH du Pays Vendômois ;
- Privilégier le caractère démonstratif du projet sans se focaliser exclusivement sur le volet inventaire des zones humides (l'inventaire exhaustif des ZH ne constitue pas un objectif atteignable au regard des moyens mobilisables) ;
- Mettre en place des inventaires sur des secteurs ciblés selon les préoccupations du territoire (zones urbaines, zones agricoles, zones à enjeux écologiques...); pour ces inventaires, utiliser une méthodologie compatible avec les BD nationales sur les ZH ;
- Développer l'animation territoriale sur les enjeux associés aux ZH et les outils de

gestion/préservation susceptibles d'être mobilisés ;

- Développer le porté à connaissance pour une bonne intégration des zones humides effectives qui ont vocation à être intégrées dans les documents d'urbanisme.

En 2017, l'animation du projet s'est poursuivie et les inventaires des zones humides effectives sur le terrain ont été réalisés sur trois secteurs retenus par le COPIL et répondant à des enjeux identifiés sur le territoire du Vendômois : rôle de l'élevage dans le maintien prairies dans le secteur de Boursay sur la vallée de la Grenne ; urbanisme et zones humides sur la commune de Fréteval ; pollutions diffuses et rôle des zones humides sur la vallée de la Houzée à Coulommiers-la-Tour. En partenariat avec Perche-Nature, des animations à destination du grand public ont été proposées.

d. Recherche du Pélobate brun sur les communes ligériennes de la Loire en Loir-et-Cher

Une population de Pélobate brun a été découverte en région Centre-Val de Loire sur la commune ligérienne du Loiret. Cela fait d'elle la seconde population viable connue en région Centre-Val de Loire et la première en terme d'effectif mais dont les connaissances sont limitées concernant sa répartition géographique ainsi que son identité génétique. Proche du Loir-et-Cher, il existe de forte probabilité pour qu'une population soit également présente dans ce département. La classe des amphibiens en France est largement menacée car une espèce sur 4 se dirige vers une extinction. Le niveau de vulnérabilité du Pélobate brun est alarmant car classé « En danger » par l'International Union for Conservation of Nature.

Un plan national d'actions a été lancé en faveur de cette espèce en 2008 par le MEEDDM, bien avant la découverte en Loiret. Cet amphibien est protégé au niveau national et au niveau européen. Il possède une aire de répartition française morcelée et limitée mais il bénéficie d'un intérêt patrimonial très fort.

L'objectif principal est de rechercher le Pélobate brun en Loir-et-Cher sur les communes proches de la population du Loiret. Le deuxième objectif consistait en la réalisation d'une étude génétique comparative des populations de Pélobate brun de la région Centre-Val de Loire.

Le travail démarré en 2014 s'est poursuivi en 2017. Au total, 61 mares privées et publiques et 10 sites déjà prospectés ont fait l'objet d'un passage diurne, et 21 ont été prospectés de nuit. Les techniques de détection classique (visuelle et auditive à l'aide d'un hydrophone) ont été appliquées, ainsi que les techniques d'ADNe sur 15 sites aquatiques.

Concernant l'étude génétique, l'analyse de l'ADN nucléaire des échantillons prélevés en 2016 a prouvé des différences entre les populations du Loir-et-Cher, Alsace et du Centre. De même, il existe des différences plus faibles entre les deux populations de région Centre-Val de Loire. Cette étude a été menée avec le soutien technique et financier de la Société Herpétologique de France, de l'Institute of Freshwater Ecology and Inland Fisheries, l'association Beauval Nature et l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

e. Mise en place d'un protocole de suivi des Gomphes

Le Plan national d'actions en faveur des Odonates prévoit la mise en place de protocoles de suivi permettant d'évaluer l'évolution de l'état de conservation des métapopulations d'odonates prioritaires et leur gestion conservatoire. Cette demande a été traduite au sein du Plan régional d'actions en faveur des Odonates en Région Centre-Val de Loire sous la forme de plusieurs actions propres à chaque espèce. Parmi les actions proposées, le suivi des populations ligériennes de *Gomphus flavipes* et *Ophiogomphus cecilia* nécessite une coordination des démarches de suivis à large échelle par un protocole homogène sur l'ensemble du bassin ligérien. En 2017, le CDPNE a participé à la mise en œuvre de ce protocole sur 10 mailles situées en Loire. Le nombre d'exuvies récoltées en 2017 a été de 1613 (1014 en 2016, 366 en 2015). L'espèce dominante reste *Onychogomphus forcipatus*, pour 90% des individus, suivi d'*Ophiogomphus cecilia* avec 6%, *Gomphus flavipes* avec 3.6%, *Gomphus vulgatissimus* 0.3% et *Gomphus pulchelus* 0.1%.

Cette étude est financée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

f. Recherche de *Lurionium natans* en Loir-et-Cher

Le Flûteau nageant est une espèce aquatique pouvant s'exprimer dans une grande variété de milieux humides même si son habitat de prédilection reste les mares et étangs dont les berges sont soumises à exondation. Son aire de répartition se concentre en Europe occidentale du Sud de la Scandinavie au Nord de l'Espagne. Ses populations ont toutefois largement diminué au cours du dernier siècle probablement lié à la destruction des zones humides ou aux changements des modalités de leur gestion. L'espèce semble ainsi à la limite de l'extinction dans certains pays et est jugée dans un mauvais état de conservation au niveau européen. La France héberge le plus grand nombre de stations localisées essentiellement en région Centre-Val de

Loire et sur la façade Ouest. Ces dernières ont, elles aussi, considérablement diminué ces dernières années. Au niveau national, un plan d'actions, mis en place par le Ministère de l'Écologie, permet de décliner des actions pour pérenniser l'espèce et améliorer l'état de conservation de ses populations et de ses habitats. Pour ce faire, il a été constitué un réseau de partenaires scientifiques et administratifs, fédérés autour d'objectifs communs, utilisant des outils conjoints adaptés à l'espèce et à la thématique des zones humides. Ce Plan National d'Actions (PNA) a été décliné en région Centre-Val de Loire. En 2014, un premier travail de synthèse réalisé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), a permis de dresser un état des lieux de l'espèce sur le territoire régional à partir de la base de données FLORA et de la bibliographie ancienne. L'année 2015 s'est consacrée à des inventaires de terrain permettant d'infirmier ou confirmer la présence de l'espèce sur des stations historiquement connues. Dans la continuité de l'année 2015, des inventaires ont été menés sur l'ensemble du territoire régional en 2016 et 2017 pour compléter ce premier bilan de la situation du Flûteau nageant. C'est dans ce cadre que le CDPNE a participé à l'effort de prospection en Loir-et-Cher.

g. Inventaires ZNIEFF

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

La désignation d'une ZNIEFF repose surtout sur la présence d'espèces ou d'associations d'espèces à fort intérêt patrimonial.

Cet inventaire est devenu aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de protection de la nature. Malgré tout, les études TVB réalisées sur le territoire du Loir-et-Cher ont mis en évidence le manque de données et la nécessité de renforcer la connaissance pour actualiser l'inventaire des ZNIEFF.

En 2017, le CDPNE a réalisé des inventaires faunistiques, complétés sur certains secteurs par un volet habitats-flore.

h. Prairies en vallée du Cher et du Romorantinais

Les prairies dominent le paysage du Val, tout du moins aux alentours du Cher et de ses affluents. Le maintien de ces systèmes prairiaux, et notamment des prairies humides, est ressorti comme un enjeu fort de la Trame Verte et Bleue du Pays. En effet, cette continuité d'écosystèmes herbacés joue un rôle prépondérant pour la conservation de la biodiversité.

L'objectif de cette étude était de renforcer la connaissance sur la biodiversité des systèmes prairiaux par une analyse avant tout floristique mais également faunistique. Celle-ci a visé à caractériser les différents types de prairies et leur état de conservation en fonction de leurs caractéristiques stationnelles (fond de vallon, type de sol, humidité du sol) mais également selon le mode d'exploitation de celle-ci. Elle s'est divisée en trois temps :

- Phase 1 : Compilation des données bibliographiques liées à la biodiversité des prairies; présentation de la méthodologie de terrain ;
- Phase 2 : Relevé de terrain et traitements des données aboutissant à une caractérisation et une évaluation des différents types de prairies selon les pratiques agricoles ;
- Phase 3 : Élaboration de préconisation de gestion, adaptées aux enjeux écologiques et aux itinéraires techniques des éleveurs.

i. Sauve chiro

Le CDPNE a développé en 2015 un projet d'animation territoriale pour la sauvegarde des chauves-souris intitulé « Sauve chiro ».

De multiples facteurs menacent les populations :

- la disparition ou la modification des gîtes : rénovation des bâtiments ou des ponts, fermeture de l'entrée des gîtes souterrains, abattage des arbres à cavités, l'éclairage des monuments... ne prenant pas en compte ces mammifères ;
- la transformation de leur domaine vital (routes de vol et terrains de chasse) : densification du réseau routier, abandon du pâturage extensif, destruction des haies, disparition de zones humides, homogénéisation des boisements, artificialisation des cours d'eau ;
- les dérangements durant l'hibernation ou la reproduction, pollution lumineuse ;
- l'utilisation de produits chimiques : traitement de charpentes, pesticides ;
- mortalité directe : prédation par le chat domestique, développement éolien ;

Le projet vise à répondre localement aux enjeux de préservation des chauves-souris en s'appuyant sur

les outils et techniques éprouvés sur d'autres territoires, à améliorer les connaissances en réalisant des campagnes de recherches des espèces été comme hiver, à sensibiliser les loir-et-chériens.

3 objectifs principaux sont poursuivis :

- le renforcement de la connaissance sur les populations de chiroptères sur le territoire retenu pour le projet : réalisation de prospections sur des bâtiments publics et ponts ; inventaires des territoires de chasse et/ou de transit ;

- Sensibilisation des élus, techniciens et particuliers concernés par la présence de chauves-souris sur les enjeux de préservation des espèces ;

- Propositions et réalisations d'aménagements visant à réduire les nuisances et favoriser la cohabitation, conserver les colonies, voire augmenter le potentiel d'accueil en faveur des chauves-souris.

Outre ces trois objectifs principaux, le projet permet également de renforcer localement les compétences naturalistes propres à ces espèces et de les intégrer davantage et mieux dans les inventaires faunistiques classiques (actuellement, les inventaires globaux incluent très peu les chiroptères au cycle de vie bien particulier).

Un site internet a été spécifiquement développé par le CDPNE pour sensibiliser les particuliers et professionnels du Loir-et-Cher et pour géo-référencer les gîtes à chauves-souris du département : <http://ulinks.fr/sauve-chiro-cdpne>

j. Réduction du gaspillage alimentaire dans les collèges

Dans le cadre de son PCET (Plan Climat Energie Territorial), le Conseil départemental de Loir-et-Cher a identifié, entre autres, les deux actions suivantes dans les collèges :

- Action 24 « sensibilisation dans les collèges » : mise en place dans les collèges d'une sensibilisation sur les thématiques climat-énergie. Les thématiques abordées pourraient être : les déchets, les déplacements, le changement climatique, la notion d'empreinte écologique et les éco-gestes.

- Action 30 « vers une gestion des déchets éco-responsable » : réduire la quantité de déchets dans la restauration scolaire ; mettre en place des ateliers de travail sur les déchets dans les restaurants scolaires.

C'est pourquoi, le CDPNE a souhaité accompagner 3 collèges afin de réduire leur production de déchets, notamment au niveau de la restauration collective et sensibiliser en parallèle les élèves à la thématique pour qu'ils s'impliquent dans la démarche.

Ce projet, réalisé en partenariat avec la direction de l'éducation du Conseil départemental, s'est organisé en plusieurs grandes étapes :

- Lancement de la démarche : une charte d'engagement de l'établissement dans la démarche est signée par la direction. Une équipe de suivi du projet est constituée.

- Etat des lieux des pratiques au sein du restaurant scolaire (élaboration d'un questionnaire, rencontre avec les personnes en charge de la restauration, visite du site, ...) et élaboration d'un diagnostic.

- Restitution du diagnostic, définition d'objectifs de réduction du gaspillage alimentaire et identification des premières pistes d'actions en lien avec l'équipe de direction, l'équipe en charge de la restauration et les éco-délégués s'ils existent.

- Elaboration du plan d'actions. Identification des opérations à mettre en place pour réduire le gaspillage alimentaire ; définition du « qui fait quoi, quand et comment » et suivi de la mise en œuvre et des résultats obtenus.

- Mise en place d'un suivi durant les deux années scolaires 2015-2016 et 2016-2017 afin de maintenir la dynamique de mise en œuvre du plan d'actions.

- Réalisation d'un bilan de l'opération au sein du collège en fin d'accompagnement, identification des moyens de pérennisation de la démarche.

- Elaboration d'un bilan global de la démarche testée sur les 3 collèges et communication vers les autres collèges et acteurs locaux concernés (syndicats de déchets par exemple). Ce bilan a été effectué en 2017.

- En parallèle, des animations auprès des collégiens ont été proposées. Le contenu des animations a été défini avec l'équipe de suivi du projet afin d'accompagner au mieux le plan d'actions.

Le projet a démarré en 2015 avec les collèges de Contres, Saint-Aignan et Vendôme. Il s'est poursuivi en 2016 et s'est clôturé en 2017, pour ces 3 établissements.

Le CDPNE, en partenariat avec le Conseil Départemental, a souhaité poursuivre cette démarche et accompagner 7 nouveaux établissements sur les années 2017-2018 ; elle se poursuivra jusqu'en 2019. Les 7 collèges nouvellement accompagnés sont les collèges de Mondoubleau, Montoire, Beauce-la-Romaine, Oucques-la-Nouvelle, Veuzin-sur-Loire, Blois-Vienne et Romorantin (collège Léonard de Vinci).

Cet accompagnement sera renforcé par le développement d'un volet communication, mise en réseau d'acteurs et échanges d'expériences.

k. Mon lycée au naturel

Ce projet permet de capitaliser sur l'expérience des APNE du réseau FNE Centre-Val de Loire en adaptant une démarche existante d'accompagnement en direction des lycées et des lycéens de la Région Centre – Val de Loire. Ceci dans un double objectif, à la fois de conserver la biodiversité ordinaire (la « Nature en ville ») et d'agir en matière de santé environnementale afin de protéger les agents et les usagers des lycées de l'emploi de produits dangereux actuellement encore utilisés pour l'entretien des espaces verts (insecticides, désherbants...).

Ainsi sur l'année scolaire 2016-2017, 8 lycées (un par APNE engagée dans le projet), ont pu bénéficier d'un accompagnement par les membres du réseau FNE Centre-Val de Loire, pour améliorer leur prise en compte de la biodiversité de proximité, en particulier en améliorant son accueil et en stoppant l'utilisation des produits phytosanitaires, dont beaucoup sont classés comme néfastes pour l'environnement et la santé.

Dans le cadre de ce projet, le CDPNE accompagne le Lycée Augustin Thierry situé à Blois.

En 2017, les agents techniques en charge de l'entretien ont été sensibilisés à la gestion sans pesticide des espaces du lycée et un plan d'entretien avec la mise en œuvre de techniques alternatives a été proposé. En parallèle, les lycéens ont été associés à cette démarche à travers la participation d'une classe de seconde de Mme Desfougères (enseignante en SVT) sur le thème des plantes sauvages des rues : participation à une conférence de l'École de la Nature et du Paysage de Blois sur la nature en ville ; animations thématiques sur la reconnaissance des plantes sauvages, l'inventaire des plantes du Lycée ; la valorisation des données d'inventaire sur la base de données participative « Sauvage de ma rue » ; réalisation d'une exposition éphémère « Sauvages du lycée » à

base de street art, graffs pour signaler les plantes spontanées une peinture biodégradable.

l. Reconquête de la biodiversité sur les corridors alluviaux et prairies humides dans la vallée du Cher

Le CDPNE avec les associations de protection de la nature de FNE Centre-Val de Loire a proposé une initiative « Réhabiliter les cœurs de biodiversité des trames vertes et bleues ». Le CDPNE a proposé le projet « Reconquête de la biodiversité sur les corridors alluviaux et prairies humides dans la vallée du Cher » centré sur le secteur alluvial du Cher entre Angé et Montrichard-Val de cher. Ce projet a débuté fin 2017 et est proposé sur deux années (2018-2019) avec le soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

Sur le secteur identifié de la vallée du Cher, il s'agit de :

- Réaliser un diagnostic écologique sur les réservoirs de biodiversité des sous-trames prairies humides et boisements alluviaux,
- Sur la base de ce diagnostic, définir des préconisations de gestion et de préservation et d'identifier le cas échéant des secteurs prioritaires,
- Sensibiliser les élus et acteurs de la gestion de ces espaces (propriétaires privés, agriculteurs, services des collectivités...) aux bonnes pratiques de gestion ;
- Assurer une mise en réseau des acteurs et une gouvernance du projet via un comité de pilotage de l'action,
- Valoriser le patrimoine naturel présent sur ces cœurs de biodiversité.

V. *Les prestations de services*

Depuis 2015, le CDPNE a adhéré à la charte d'engagement des bureaux d'études dans le domaine de l'évaluation environnementale. Cette charte, portée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, a pour ambition de définir les engagements pris afin de contribuer à satisfaire, en toute transparence, les attentes des maîtres d'ouvrage et des représentants de l'autorité administrative environnementale amenée à donner un avis sur les dossiers conduits.

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Animation du site Natura 2000 Petite Beauce, volet non agricole.

Evaluation écologique de différents types de prairies en Vallée du Cher et du Romorantinais.

CEMEX

Suivis naturalistes sur la carrière d'extraction de calcaire à Mulsans.

SETRAD

Suivi annuel faune-flore du site de Bucy Saint-Lyphard.

LIGERIEENNE GRANULAT

Carrière d'Angé – Suivi floristique de la zone de transplantation du Silène à bousquets.

Carrière de Gièvres - Dossier de demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter et dossier de défrichement.

BSCR

Inventaires faune-flore sur la carrière d'Averdon.
Suivi des oiseaux de plaine 3^{ème} année.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 41

Etude faune/flore/milieux naturels pour le projet de dénivellation du giratoire de la Patte d'Oie à St Gervais.

Étude faune/flore/milieux naturels projet de barreau routier à Selommes.

AGGLOPOLYS

Évaluation environnementale dans le cadre de l'élaboration du PLU de Cheverny.

CARRIERE MORIN

Etude faune-flore dans le cadre de la demande de renouvellement d'autorisation de la carrière de Varennes.

SOCCOIM

Suivi naturaliste de la mare de l'Aumône et de la zone humide du centre de tri et pêche électrique de la mare.

ASSOCIATION DES FROMAGERS CAPRINS PERCHE ET LOIR

Diagnostic floristique des prairies de la filière trèfle.

COMMUNE DE CHAILLES

Accompagnement "objectif zéro pesticide".

COMMUNE DE CHAMPIGNY-EN-BEAUCE

Accompagnement "objectif zéro pesticide".

COMMUNE DE LANDES-LE-GAULOIS

Accompagnement "objectif zéro pesticide".

COMMUNE DE ST-GERVAIS-LA-FORET

Accompagnement "objectif zéro pesticide".

COMMUNE DE ST-AMAND-LONGPRE

Accompagnement "objectif zéro pesticide".

SYNDICAT DE LA BRENNE

Sensibilisation, animation réduction utilisation des pesticides dans les communes du bassin de la Brenne

MR TAFANEL

Diagnostic écologique flore et prescriptions sur la continuité écologique des étangs de la propriété du Verdier

MA GUILLEN

Dossier d'autorisation environnemental pour la régularisation d'un étang sur la propriété de Villechaise (Loreux)

COMMUNE DE VALENCISSE

Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de batrachoduc aux Rinceaux.

VI. Le rapport financier

A. Compte de résultat de l'exercice 2017

		Cpte résultat 2016	Cpte résultat 2017
Recettes d'exploitation	Prestations d'études	99 401	151 470
	Animations – autres ventes	21 225	18 243
	Aides et Subventions	609 892	624 095
	Conseil Départemental (dont la majorité relevant de la politique des Espaces Naturels Sensibles)	274 468	282 985
	Etat – Région (Conv. Verte, débat public, expertises sur convention)	90 079	97 532
	Etat – Région (RNN VGP, RNR Pontlevoy, Contrat N2000)	156 506	133 887
	AGGLOPOLYS (Maison de la Nature, parcours Guidigo)	17 452	15 000
	Fonds Européens LEADER, FEADER	0	30 823
	(Animation et contrat N2000, investissements RNN VGP, expertises sur convention)		
	ASP (service civique, prime à l'embauche)	3 956	4 231
	Autres partenaires (AELB, ARS, ERDF, ADEME, FNE, DDCSPP)	67 431	59 637
	Adhésions	2 362	2 008
	Autres produits (dons, production immo, reprise provision, transfert charges)	26 641	40 172
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		759 521
Dépenses d'exploitation	Achat études et prestations services	35 327	63 063
	Variation de stock	593	93
	Carburant, petit matériel, fournitures bureau et autres fournitures	13 685	15 245
	Locations - entretien - assurances - documentation	82 835	72 481
	Personnel externe, honoraires, affiches, imprimés, frais mission et déplact, frais postaux et telecom, cotisations, autres charges gestion	78 491	74 390
	Impôts et taxes sur salaires	17 109	18 156
	Charges de personnel	528 406	551 115
	Provisions & dotations	24 962	36 596
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		781 408
Recettes et dépenses diverses	RESULTAT D'EXPLOITATION	-21 887	4 849
	Recettes et charges (financières & exceptionnelles)	13 261	-19 319
	EXCEDENT OU DEFICIT	-8 626	-14 470

B. Bilan au 31 décembre 2017

ACTIF	Comptes 2017			2016	PASSIF	Comptes 2017	2016
	Brut	amortis- sement	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOC.S&RESERVES		
Concessions, brevets et droits	22 185	19 690	2 495	244	Fonds associatifs, Réserves	86 411	86 411
Immobilisations terrain	7 919	3 192	4 727	4 727	Report à nouveau	170 641	179 267
Immobilisations matériel	178 840	124 160	54 680	36 466	Résultat de l'exercice	-14 470	-8 626
Immobilisations en cours	216 674		216 674		Subvention d'investissement	385 428	31 935
TOTAL I	425 618	147 042	278 576	41 437	TOTAL I	628 010	288 987
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES		
Stock & en-cours	12 312	11 565	747	223			
Créances-Clients-autres créances	527 327		527 327	243 101	Provisions pour risques et charges	113 079	68 326
Créance LIFE CROAA	480 713		480 713	562 409			
Trésorerie - valeurs mobilières	323 069		323 069	428 423			
TOTAL II	1 343 421	11 565	1 331 856	1 234 156	TOTAL II	113 079	68 326
					DETTES		
					Dettes fournisseurs	56 815	28 560
					Dettes fiscales, sociales et sur immobilisations	197 140	182 823
					Autres dettes	0	0
					Produits constatés d'avance	134 675	84 488
					Pdts constatés d'avance LIFE CROAA	480 713	622 409
					TOTAL III	869 343	918 280
TOTAL GENERAL I+II+III	1 769 039	158 607	1 610 432	1 275 593	TOTAL GENERAL I+II+III	1 610 432	1 275 593

- **Explication de la variation des ressources**
Comparaison graphique des ressources sur les exercices 2013-2017

Les ressources

Les ressources sont globalement en hausse de 76 K€ soit +10 % entre les exercices 2016 et 2017 (-6% entre 2015 et 2016) :

1. **Les expertises écologiques et environnementales** : +21 K€ / +10 % ; après une baisse importante en 2016 (-60,6 K€) les prestations d'études retrouvent un niveau correct avec 151,4 K€ soit +52 K€ (49 études en 2017). Par contre, les expertises sur convention affichent une baisse de 31 K€. L'équilibre global, compte-tenu de notre capacité en masse salariale est atteint.
2. **Les prestations d'animation et ventes de librairie** : -3 K€ / -14 % ; les prestations d'animation maintiennent leur bonne dynamique à 16 K€. Les mouvements de personnel pendant l'année n'ont pas permis d'améliorer ces ventes de prestations. La baisse des recettes sur ce poste est due au ralentissement prévisible des ventes « Découverte géologique du Loir-et-Cher » de Claude LE DOUSSAL, contrebalancée toutefois par la mise en vente du livre « Amphibiens et reptiles du Loir-et-Cher » auquel Gabriel MICHELIN, chargé d'études au CDPNE a contribué avec 4 autres associations.
3. **Les aides et subventions (hors expertises)** : +45 K€ / +10 % ; cette hausse significative se porte principalement sur l'éducation à l'environnement avec des projets tels que l'atlas des amphibiens et reptiles du Loir-et-Cher édité en janvier, la création de parcours numériques sur le Pays Vendômois, la santé environnementale ou le gaspillage alimentaire. Les subventions liées à la gestion des sites ou au fonctionnement général sont stables. A noter des demandes de subventions au titre du FEADER et du LEADER à partir de 2017 qui nous permettent à nouveau d'envisager des projets d'envergure.

4. **Les adhésions**, après des années de constance (environ 110) sont en baisse à 89 adhérents en 2017. Depuis le changement du programme de SVT, nous n'avons plus que 14 collèges adhérents qui se rendaient sur la réserve de Pontlevoy pour étudier la géologie.
5. **Les autres produits** : -10,7 K€ / -29 % ; les dons enregistrent +3 K€, entre 2016 et 2017, à hauteur de 22 K€. Ils sont affectés au programme de lutte contre l'espèce exotique envahissante Grenouille Taureau et la recherche du pélobate brun. Les autres produits sont en baisse, notamment les provisions d'amortissements.
6. **Les recettes financières et exceptionnelles** : -3,2 K€ / -29 % ; il n'y a que les quote-part de subvention DREAL et REGION cette année. Les intérêts des comptes financiers sont stables.

Les aides et subventions

Quelques faits marquants pour l'analyse des aides et subventions de l'exercice 2017 :

1. Poursuite des actions d'expertises environnementales et d'éducation à l'environnement :
 - a. éradication de la Grenouille taureau avec le programme LIFE CROAA
 - b. création de parcours numériques de sensibilisation à l'environnement sur le Pays Vendômois, pour tablettes et smartphones
 - c. actions complémentaires dans le cadre des opérations « objectif zéro pesticide »
 - d. recherche du pélobate brun et étude génétique sur l'espèce en Région Centre
 - e. mise en place d'un protocole d'évaluation des habitats d'émergence et de l'état de conservation des populations de Gomphes en Région Centre Val de Loire
 - f. recherche du Luronium natans en Loir-et-Cher
 - g. contribution à l'actualisation de l'inventaire permanent des ZNIEFF du Loir-et-Cher
 - h. accompagnement auprès de COFIROUTE pour l'amélioration de la biodiversité
 - i. inventaire de la biodiversité intercommunal des zones humides en Pays Vendômois.
2. Finalisation de quelques actions engagées entre 2015 et 2016 :
 - a. accompagnement auprès de collèges pour la réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines,
 - b. mon lycée au naturel : démarche auprès d'un lycée pour la prise en compte de la biodiversité et l'abandon des pesticides,
 - a. édition d'un atlas sur les amphibiens et reptiles du Loir-et-Cher, écrit par un collectif de spécialiste (IDAR),
 - b. mobilisation des agriculteurs sur les pratiques prairiales,
 - c. actions d'éducation à l'environnement sur la qualité de l'air : mise en place d'une démarche d'école sur le changement climatique et création d'un parcours numérique sur la qualité de l'air à Blois, pour tablettes et smartphones,
3. Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Vallées de la Grand-Pierre et de Vitain 2015-2019.
4. Plan de gestion pour la Réserve Naturelle Régionale de Pontlevoy : phase travaux engagée.
5. Poursuite des actions dans le cadre de la Convention Verte en faveur de l'éducation à l'environnement, du conseil et de l'accompagnement sur les thèmes de la protection de la biodiversité.
6. Nouveaux projets à l'échelle du territoire pour la sensibilisation à la biodiversité :
 - a. sensibilisation et mobilisation du grand public sur la préservation et la protection des sols,
 - b. communication et sensibilisation à la santé environnementale
 - c. Définition de la trame bocagère en Vendômois
 - d. Participation à la semaine européenne de la mobilité partagée

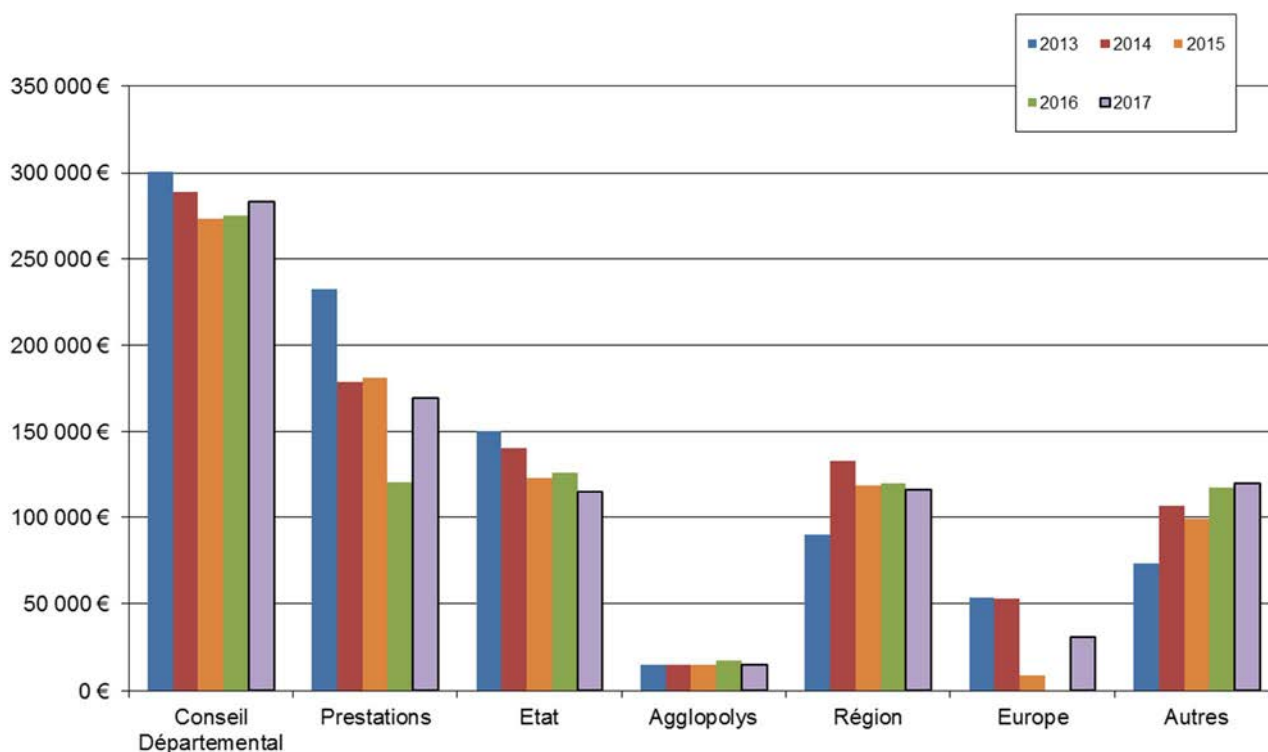
Présentation des aides & subventions par financeur	2016	2017	différence
Conseil Départemental			
Soutien aux missions institutionnelles et associatives (dont la majorité relevant de la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles)	274 468	282 985	8 517
Ministère de l'Environnement DREAL			
Gestion réserve nationale VGP (fonctionnement et investissement) & animation Natura 2000 Vallée de la Cisse en amont de Saint-Lubin	112 743	104 014	-8 729
Ministère de l'Environnement DREAL			
Missions d'expertise associative	13 750	7 300	-6 450
Préfecture			
Mission d'expertise associative	0	3 750	3 750
REGION Centre – Val de Loire			
Elaboration & mise en oeuvre du plan de gestion de la RNR Pontlevoy	43 763	29 873	-13 890
REGION Centre – Val de Loire			
Missions d'expertise associative dont Convention Verte	76 329	86 482	10 153
AGGLOPOLYS			
Soutien Maison de la Nature et de la Réserve à Marolles et animation	17 453	15 000	-2 453
Fonds européens FEADER			
Gestion réserve nationale VGP (fonctionnement et investissement) & animation Natura 2000 Vallée de la Cisse en amont de Saint-Lubin	0	23 832	23 832
Fonds européens LEADER			
Soutien aux missions d'expertise associative	0	6 991	6 991
AELB (Agence de l'eau Loire Bretagne), ARS (Agence Régionale de Santé)			
Accompagnement communes « objectif zéro pesticide », santé environnementale, pélobate brun, gomphes, luronium natans, corridors alluviaux.	44 720	43 495	-1 225
ADEME			
Accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire au sein des collègues	4 751	1 322	-3 429
ENEDIS			
Soutien aux actions d'éducation à l'environnement sur le thème de la qualité de l'air	4800	1 200	-3 600
CAUE			
Trame bocagère	0	3 180	3 180
GRDF			
Soutien aux actions d'éducation à l'environnement sur le thème de la qualité de l'air	1000	0	-1 000
DDCSPP			
Soutien à la création d'un module de formation	1000	0	-1 000
France Nature Environnement Centre-Val de Loire			
Convention pour études Cofiroute, programme « mobilité partagée », « appel du sol » « SERD »	11160	10 440	-720
ASP			
Versement d'aide Service civique et prime à l'embauche	3 955	4 231	276
Total aides et subventions	609 892	624 095	14 203

Présentation des aides & subventions par destination	2016	2017	différence
Expertises sur convention	135 210	104 058	-31 152
Fonctionnement général	272 650	272 650	0
Gestion des sites	158 532	162 171	3 639
Education à l'environnement	43 500	85 216	41 716
Total aides et subventions	609 892	624 095	14 203

Présentation des aides & subventions étalées sur plusieurs années	2016	2017	différence
DREAL Centre - Val de Loire			
Soutien aux investissements sur VGP – quote-part de subvention suivant amortissement	5 946	5 845	-101
REGION Centre – Val de Loire			
Soutien aux investissements sur convention verte – quote-part de subvention suivant amortissement	3 968	2 207	-1 761
Europe LIFE CROAA + SHF			
Programme d'éradication de la Grenouille taureau en Sologne	0	3 119	3 119
Total aides et subventions	9 914	11 171	1 257

Comparaison graphique des ressources 2013– 2017

Ressources



- **Explication de la variation des charges**
Comparaison graphique des charges sur les exercices 2013-2017

Les charges

Dans la logique de la variation des ressources, les charges affichent une hausse par rapport à l'année 2016 de +49 K€ soit +6 %.

- 1- **Les achats d'études** : +27,7 K€ / +79 % ; il s'agit de la plus forte variation. D'une part, les prestations de suivis de chantier pour la réserve à Pontlevoy représente 12,5 K€ et d'autre part, grâce à l'obtention de fonds européen, nous avons pu entreprendre des études de suivis d'espèces plus importantes sur la réserve naturelle VGP pour 14 K€. D'une manière générale, nos achats d'études sont en lien avec les besoins des dossiers traités et les subventions accordées.
- 2- **La variation du stock de livres** à vendre, imprimés par le CDPNE, les valeurs de variations ne sont pas significatives.
- 3- **Les achats de carburant, de fournitures et autres matériels** : +1,5 K€ / +11 % ; les dépenses de fournitures, petits matériels et équipements sont maîtrisées ; pour une grande part, elles sont en lien avec les dossiers d'études et subventions.
- 4- Les postes de **location/charges des locaux, entretien, assurances, documentation, frais de colloques et de formations suivies** : -10,3 K€ / -12 % ; les locations de véhicule longue durée ont été renégociés en 2016 ce qui porte pleinement ses effets en 2017 ; pour les autres postes, pas de charges particulières non prévues. A noter, qu'une partie des charges (5 K€) est affecté au programme LIFE qui est présenté comptablement à part de notre exercice habituel.
- 5- Les comptes **autres prestations externes** (stagiaires, honoraires, frais missions et déplacements, affiches, imprimés, frais postaux et télécom, cotisations...) : -4 K€ / -5 % ; les variations entre les différents postes de charges ne sont pas significatives et sont liées à l'actualité des dossiers d'une part, et à l'affectation d'une quote-part au programme LIFE d'autre part.
- 6- **Les impôts et taxes** (sur salaires, formation continue, apprentissage, foncier, CET) : -1 K€ / -6 % ; la taxe sur les salaires varie suivant la masse salariale et les dispositifs publics.
- 7- Les **charges de personnel** +22,7 K€ / +4 % ; la masse salariale passe de 11,10 etp en 2016 à 11 etp en 2017 (12,08 avec la masse salariale affectée au LIFE). La variation de congés payés est encore en hausse en 2017 (moins de congé pris par l'ensemble du personnel) et la valeur du point (indice de rémunération) a été revalorisé en juillet. Par ailleurs, suite à deux congés maternité, nous avons une enveloppe d'indemnités journalières de sécurité sociale qui s'élève à 17,5 K€. Nous retrouvons le remboursement de ces indemnités journalières dans les produits.
- 8- Les **dotations aux amortissements corporels et incorporels, à la provision de la dépréciation des actifs circulants** et à la **provision pour risques & charges** +11,6 K€ / +47 % correspondent aux investissements en cours. Nous avons une provision pour la rémunération du départ de la directrice.
- 9- Nous n'avons pas de **charges financières** significatives sur cet exercice. En ce qui concerne les **charges exceptionnelles**, nous enregistrons une provision pour risques relative à une perte à terminaison sur la réalisation à hauteur de 32 K€.

Mouvement du personnel sur l'année 2017

Contrat en CDD

En remplacement d'un congé maternité

- ✓ du 21/02/2017 au 21/03/2017 - 1 animatrice Ana VODANOVIC
- ✓ du 10/03/2017 au 30/05/2017 - 1 animatrice Gaëlle POTHIN
- ✓ du 15/05/2017 au 31/12/2017 - 1 animatrice Lucie ROCCO
- ✓ du 15/12/2017 au 21/09/2018 - 1 animatrice Manon ECOUTIN
- ✓ du 22/05/2017 au 30/04/2018 - 1 chargé d'études généraliste Marion PAVY

En renforcement d'équipe pour les activités

- ✓ du 13/03/2017 au 28/07/2017 - 1 animatrice éco-interprète Alphée DUFOUR
- ✓ du 03/04/2017 au 06/10/2017 - 1 chargé d'études LIFE CROAA Agathe LEGRAND
- ✓ du 20/04/2017 au 22/09/2017 - 1 chargé d'études flore Sylvain MICHEL
- ✓ du 01/06/2017 au 31/08/2017 - 1 chargé d'études faune Benjamin BOULAIRE
- ✓ du 12/10/2017 au 20/12/2017 - 1 animatrice éco-interprète Alphée DUFOUR

Contrat en CDI

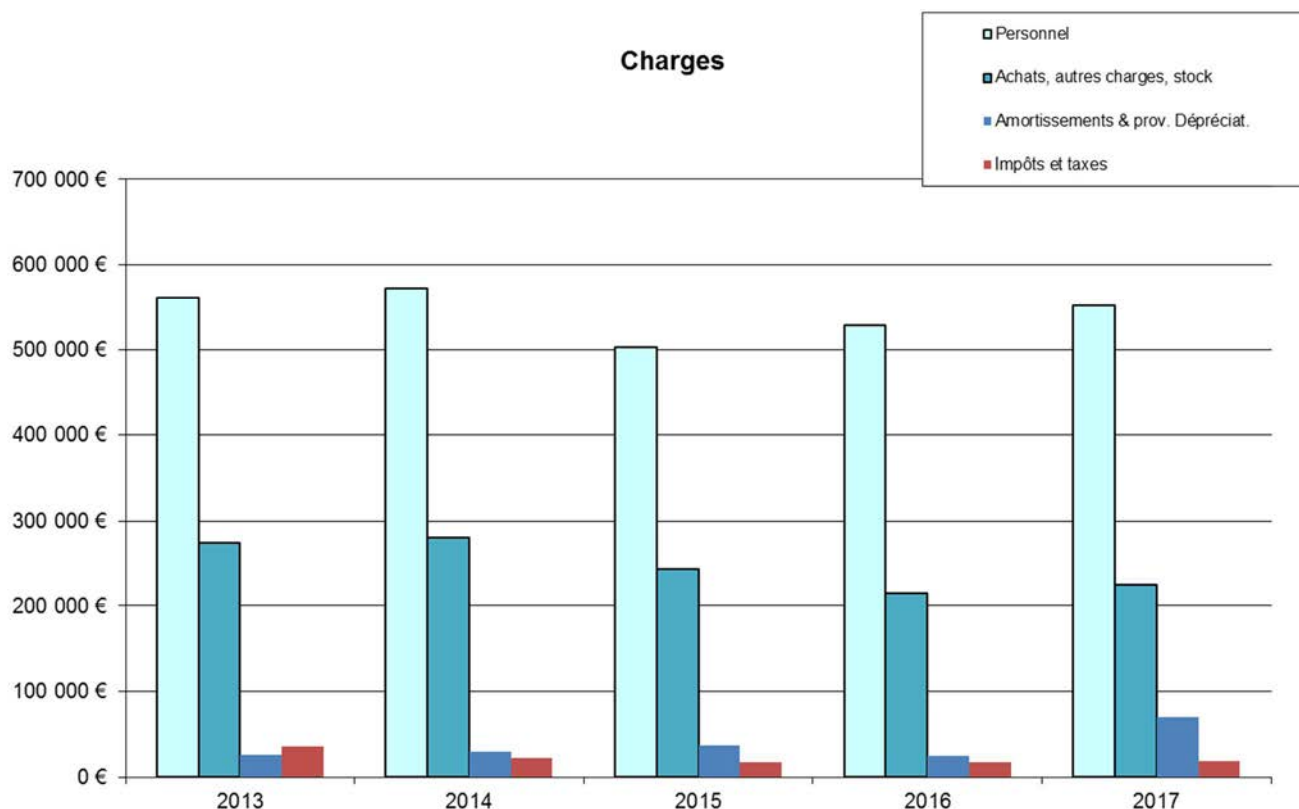
- ✓ à partir du 22/08/2017 - 1 chargé d'études géomatique, Pierre-Alain LESSAULT, suite à la démission de Gilles GRISARD.

Contrat en volontariat Service Civique

- ✓ Du 06/03/2017 au 31/10/2017 - 1 volontaire pour la mission « participer aux inventaires et à la gestion du patrimoine naturel » Yann VIVIEN
- ✓ Du 15/03/2017 au 31/10/2017 - 1 volontaire pour la mission « participer aux inventaires et à la gestion du patrimoine naturel » Antonin WATERSCHOOT
- ✓ Du 01/01/2017 au 24/02/2017 - 1 volontaire pour la mission « participer aux projets d'éducation à l'environnement » Cyane GERMOND
- ✓ Du 23/10/2017 au 22/06/2018 - 1 volontaire pour la mission « participer aux projets d'éducation à l'environnement » Océane HUET

Situation au 31.12.2017 : 11 salariés en CDI (9 temps pleins, 2 temps partiels).
1 contrat bénéficie d'une aide « prime à l'embauche ».

Comparaison graphique des charges 2013 - 2017



• Evolution des exercices 2013 à 2017

Compte de résultat

	2013	2014	2015	2016	2017
Total des recettes	915 463 €	916 507 €	819 098 €	776 704 €	965 676 €
Total des dépenses	897 650 €	905 972 €	801 308 €	785 330 €	980 146 €
Résultat de l'exercice	+ 17 814 €	+ 10 534 €	+ 17 790 €	- 8 626 €	-14 470 €

• Annexes

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable du Conseil National de la vie associative.

L'évolution des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les engagements en matière de retraite sont provisionnés.

Immobilisations

- *Mouvement de l'actif immobilisé*

Libellé	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
Concessions, brevets, licences	22 185	19 690	2 495	243
Terrain	7 919	3 192	4 727	4 727
Matériel animation – outillage	18 967	9 169	9 798	11 390
Installations et agencements divers	5 151	1 715	3 436	729
Matériel transport	63 612	44 275	19 337	8 414
Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 940	69 002	20 938	14 633
Cheptel	1 171		1 171	1 301
Immobilisations en cours	216 674		216 674	0
TOTAL	425 619	147 043	278 576	41 437

Engagement en matière de retraite

Le C.D.P.N.E. a constitué une provision couvrant le coût des indemnités de départ à la retraite des salariés à hauteur de **58 229 € au 31/12/2017**, pour conserver une enveloppe à la hauteur de notre dette actuarielle.

Variation des fonds propres en euros

Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	257 052
Variation de l'exercice (subvention d'investissement)	385 428
Résultat de l'exercice (excédent)	-14 470
Fonds propres à la clôture de l'exercice 2017	628 010

C. Budget 2018

Budget de l'association, hors projets exceptionnels

Prestations d'études	179 800
Expertises sur convention	132 500
Animations (dont vente livres)	16 500
Subventions	577 900
Département (en majorité relevant de la politique des ENS)	282 100
Etat (DREAL) fonctionnement VGP - missions associatives	132 900
Région fonctionnement RNR - Convention verte	147 900
Préfecture missions associatives	4 000
Agglopolys	15 000
Fonds européens	47 500
Autres partenaires publics et privés	77 200
ASP (service civique + aide à l'embauche)	3 800
Adhésions	2 300
Autres produits : quote part subv., rb formation, stock, financier	22 000
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	931 000
Achats études et sous-traitance	109 400
Autres fournitures	
Locations - entretien - assurances – documentation - formation	93 600
Stagiaires - Honoraires	
Publication – frais mission	84 500
Frais postaux & télécom.	
Impôts et taxes sur salaires	19 900
Charges de personnel	601 600
Amortissements et provisions	22 000
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	931 000

Budget complémentaire avec 2 projets exceptionnels

Eradication de la Grenouille taureau en Sologne

Subvention LIFE 15 NAT/FR/000864-CROAA
pour les années 2017 à 2022.



	2017	BUDGET 2018
Subventions dédiées	115 790	143 200
TOTAL RECETTES	115 790	143 200
Frais de fonctionnement	54 028	91 800
Charges de personnel	56 681	44 400
Dotations aux amortissements et provisions	5 081	7 000
TOTAL DEPENSES	115 790	143 200

Réserve de Pontlevoy - travaux d'aménagement
Ouverture au public au printemps 2018

Le budget pour l'exercice 2017 et 2018 de **343 K€** se répartit comme suit:

- Subventions (FEADER, Région, Département) : 343 K€
- Achats prestations & travaux : 327 K€
- Charges de personnel : 16 K€

VII. Autres points

A. Remise du prix de l'environnement

Après délibération du Conseil d'Administration du 5 avril 2018, il est décidé d'attribuer le prix de l'environnement 2017 au collègue Robert Lasneau de Vendôme pour récompenser ses actions dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le projet accompagné par le CDPNE a été porté par Mme Lydie Bertrand, Principale adjointe, et M. Gasnot, le Chef de cuisine.

B. Quelques projets pour l'année 2018

a. Actions engagées en 2017 et se poursuivant en 2018

Le CDPNE poursuivra les actions suivantes décrites précédemment :

- Accompagnement des communes dans les démarches de réduction de l'usage des pesticides.
- Recherche du Pélobate brun sur les communes de la Loire en Loir-et-Cher.
- Programme d'éradication de la Grenouille taureau en Sologne dans le cadre du Life CROAA.
- Mise en œuvre d'un protocole de suivi des Gomphes.
- Accompagnement de collèges dans des démarches de réduction du gaspillage alimentaire.
- Inventaire des ZNIEFF.
- Recherche du *Lurionium natans* en Loir-et-Cher.

b. Gestion de sites

- Réserve Naturelle Nationale des Vallées de la Grand-Pierre et de Vitain : mise en œuvre du plan de gestion avec en particulier :
 - Poursuite des activités courantes de gestion des milieux, de concertation, de surveillance du patrimoine naturel et de police de la nature ;
 - Poursuite des suivis annuels : suivi botanique, suivi rhopalocères, suivi oiseaux STOC-EPS, suivi reptiles, faune des arbres à cavités, micromammifères...
 - Inventaire des orthoptères

- Réserve Naturelle Régionale de Pontlevoy :
 - Finalisation des travaux d'aménagement
 - Mise en œuvre du plan de gestion, en particulier les activités courantes de surveillance et entretien du site et de ses points d'intérêt.
 - Evaluation quinquennale du plan de gestion et de la rédaction du futur plan de gestion qui se poursuivra en 2019.
- Site géologique et archéologique des Grouais de Chicheray :
 - Projet de réalisation de barrière anti-intrusion pour les véhicules à moteurs.

c. Sensibilisation au patrimoine naturel et éducation à l'environnement

Création de parcours numériques pour tablettes et smartphones sur les territoires de GAL du Département.

L'utilisation des smartphones et tablettes s'est fortement développée au cours des dernières années, en particulier dans le secteur du tourisme. Les développeurs de solutions numériques et cartographiques proposent désormais des outils géomatiques accessibles pour la création d'applications sur tablettes et smartphones, qui ouvrent la voie à une nouvelle forme de médiation scientifique et culturelle. L'utilisation de ces outils constitue une opportunité de nouvelles actions de sensibilisation à l'environnement et de diffusion plus large de la connaissance.

Dans la continuité de ce qui a été fait sur le territoire du Pays Vendômois, le CDPNE souhaite

poursuivre ce type de développement en partenariat avec les acteurs locaux des territoires pour proposer des parcours numériques de découverte du patrimoine naturel sur le territoire du GAL Val de Loire Chambord (2 parcours en 2018 en partenariat avec le CEN41 ; 3 autres parcours entre 2019 et 2020), du GAL de Grande Sologne (4 parcours entre 2019 et 2020) et du GAL de la Vallée du Cher et du Romorantinais (4 parcours entre 2019 et 2021). L'année 2018 sera consacrée à la conception des parcours du territoire de Petite Beauce et au montage administratif des autres projets.

d. Autres projets 2018

Animation du concours prairies fleuries sur le Pays Vendômois

En complément des travaux de diagnostic écologiques et agronomiques réalisés sur les prairies, le CDPNE souhaite s'investir, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, dans l'animation du concours national des prairies fleuries sur le territoire du Pays Vendômois. Le principe du Concours National des Prairies Fleuries récompense les agriculteurs qui relèvent le défi technique de la production agricole d'herbe tout en maintenant et en favorisant la biodiversité

de leurs prairies. Le terme "prairies fleuries" désigne des surfaces de production fourragère non semées, riches en espèces qui sont fauchées ou pâturées pour nourrir le bétail. Elles font l'objet de pratiques non intensives, respectueuses de l'environnement, gage de leur grande diversité floristique.

Ce concours en total cohérence et continuité avec l'étude technique proposée par la CA41 et le CDPNE permettra de développer une animation sur le territoire afin de créer le dialogue entre « projets et acteurs du territoire ». Pour cela un jury composé d'experts locaux, sera chargé d'évaluer les prairies présentant le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. Ce groupe de spécialistes désignera les lauréats sur des critères d'agronomie, de qualité fourragère, de botanique, de phytosociologie, d'apiculture. Seront également pris en compte la valeur mellifère, paysagère et patrimoniale de ces milieux menacés à l'échelle européenne. Ce Jury comprendra, outre l'agronome et écologue de la Chambre d'Agriculture et du Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement, des spécialistes et acteurs locaux du Pays ou des représentants d'autres territoires départementaux engagés dans le concours.

C. Elections : renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration

Les membres sortants élus en 2015 et rééligibles sont :

- M. BLANCHARD Gilles
- M. CONTOUR Michel
- Mme DE FREITAS Agnès
- M. IDRAC Pierre
- M. MARY Christian
- M. NOYAU Philippe
- M. VUITTON Hubert-Louis

D. Liste du personnel en 2017

Pascale COPPIN Direction
Directrice

Myriam LE QUÉRÉ Gestionnaire
Gestion comptabilité

Nathalie PROCUREUR Assistante administrative
Secrétariat, standard, informatique

Blandine CASSAGNE Chargée d'études
Conservatrice réserves naturelles

Renaud GENIX Garde technicien
Réserves animation surveillance

Héloïse VARLET Animatrice
Education à l'environnement

Alice PROSPER Chargée d'études
Aménagement – déchets – bilan carbone®

Aurélié POUMAILLOUX Chargée d'études
Flore - Ecologie

Thierry MOREAU Chargé d'études
Aménagement - Eau

Gabriel MICHELIN Chargé d'études
Faune – Ecologie

Pierre-Alain LESSAULT Chargé d'études
Géomatique - Trame verte et bleue

Départ CDI

Gilles GRISARD Chargé d'études
Géomatique - Trame verte et bleue

CDD

En remplacement congés maternité

Ana VODANOVIC Animatrice
Education à l'environnement

Gaëlle POTHIN Animatrice
Education à l'environnement

Lucie ROCCO Animatrice
Education à l'environnement

Manon ECOUTIN Animatrice
Education à l'environnement

Marion PAVY Chargée d'études
Aménagement – déchets – bilan carbone®

En renforcement d'équipe

Alphée DUFOUR Animatrice éco-interprète
Education à l'environnement

Agathe LEGRAND Chargée d'études
Faune – programme LIFE CROAA

Sylvain MICHEL Chargé d'études
Flore - Ecologie

Benjamin BOULAIRE Chargé d'études
Faune – Ecologie

Volontaires service civil

Cyane GERMOND
Participation aux projets d'éducation à l'environnement

Océane HUET
Participation aux projets d'éducation à l'environnement

Antonin WATERSCHOOT
Participation aux inventaires et à la gestion du patrimoine naturel

Yann VIVEN
Participation aux inventaires et à la gestion du patrimoine naturel

Stagiaires

Maëva DUMAS 3 semaines
Bac technologique Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (terminale)
Travaux pratiques : entretien des milieux sur la réserve naturelle nationale de Grand'Pierre et Vitain

Timothé PORNIN 2 + 4 semaines
Bac technologique Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (terminale)
Travaux pratiques : entretien des milieux sur la réserve naturelle nationale de Grand'Pierre et Vitain

Emilien TORTET 2 semaines
Seconde professionnelle « Nature »
Travaux pratiques : entretien des milieux sur la réserve naturelle nationale de Grand'Pierre et Vitain

Ebubekir TASKIN 5 mois
Licence Sciences, Technologies, Santé mention Systèmes Informatiques et logiciels
Développement du site internet du CDPNE

Manon DUPUIS 2 mois

Bac technologique Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (terminale)

Travaux pratiques : entretien des milieux sur la réserve naturelle nationale de Grand'Pierre et Vitain

Aurélien GADDE 2,5 mois

Formation animateur nature

Conception et mise en œuvre d'animation nature tout public, accueil et animation au sein de la MDNR

Pauline SMITH 1 mois

BTS Gestion et protection de la Nature, 1ère année

Education à l'environnement et au développement durable

Séquence de découverte du milieu professionnel sur 1 semaine

Emilien HENAULT

Félicien GAUTIER

E. Intervenants extérieurs pour l'établissement des comptes

Cabinet FIDUCIAL pour la mission d'expertise comptable et sociale.

F. Intervenants extérieurs pour le contrôle des comptes

Olivier DE PONCINS pour la mission de commissariat aux comptes.



Environnement et société : l'expert de vos projets